

Mametz

2013



Mametziennes, Mametziens,

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que ce mot du maire se prépare quelques semaines à l'avance, se mûrit, se peaufine jusqu'à une échéance imposée qui est celle de l'imprimeur chargé de l'impression de ce bulletin communal. Aussi, à l'instant où je rédige ces lignes, je ne sais pas encore si cette prose sera détruite le 21 décembre par la chute d'une météorite, par une tempête solaire hors du commun ou par un déferlement magmatique venu des entrailles de la terre. Quoiqu'il en soit, je dois rendre ma copie car je me vois mal expliquer à mes concitoyens que je n'ai pas écrit « le mot du maire » cette année pour cause de fin du monde.

Mais trêve de plaisanterie (*ou selon un humoriste français « Trèfle de plaisanterie, comme dirait un lapin dans un carré de luzerne ! »*), pensons plutôt à un avenir plus réjouissant et d'ailleurs parions ensemble sur cet avenir. Pour Mametz, c'est ce que je fais en permanence et je puis vous assurer que j'essaie toujours de jouer « placé gagnant » en misant sur le meilleur cheval.

Si les mauvais augures du calendrier maya se révélaient inexacts, il faudra reconnaître que l'année 2012 aura été un important tournant dans le quotidien de notre commune même si cela a pu vous paraître transparent.

Beaucoup de travaux à droite et à gauche, des engins sur toute la commune et des feux alternés : voilà ce qu'a été le lot quotidien des Mametziens en 2012, mais comme vous le savez on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs !

Tout d'abord la création d'un nouveau réseau d'assainissement pour alimenter la nouvelle station d'épuration et sa mise en service ainsi que la reprise officielle par Noréade de la gestion de notre syndicat des eaux. Cet investissement de plus de 2.500.000 € aurait eu un impact considérable sur notre prix du mètre cube d'eau, d'autant que la Préfecture avait prévu de nous rajouter le coût d'un nouveau forage en eau potable et l'Agence de l'Eau un programme pharaonique de remise en état de notre réseau d'assainissement vieux de plus de 30 ans, ne l'oublions pas ! Cette nouvelle station d'épuration ainsi que nos réseaux « assainissement » et « eau potable » sont aujourd'hui entre les mains de professionnels qui font partie d'un syndicat intercommunal regroupant plus de 600 communes, donc plus apte à digérer sans douleur le coût de tous ces investissements achevés et ceux à venir. Suite à la cessation d'activité de notre Syndicat des eaux, les services techniques de la commune ont pu prendre possession du local laissé vacant leur offrant ainsi une surface beaucoup plus importante. Pour clore ce chapitre, il est important de savoir que l'ensemble des employés du Syndicat a été relogé et personne n'est resté sur la touche.

A noter que l'inauguration de la nouvelle station d'épuration est prévue courant juillet 2013 et une visite guidée pour le public sera programmée afin de faire découvrir les installations.

Dans un autre domaine, nous avons enfin mis un terme au jeu des chaises musicales que nous avons entamé en 2011 pour faire place à la nouvelle mairie, il nous fallait reloger :

- la bibliothèque, chose faite à l'étage de la salle du Millénium
- le club des carabiniers a désormais pris ses quartiers à l'ancien local des pompiers
- l'association de couture « Un plus pour Mametz », grâce au professionnalisme de nos employés communaux, l'étage du « 76, Grand'rue » a été totalement rénové et abrite désormais ce club.

Il est important de préciser que tous ces relogements ont permis de faire bénéficier aux adhérents de ces associations de locaux plus adaptés et d'un confort apprécié par tous.

Concernant les voies communales, plusieurs chantiers de remise en état ont été mis en place en 2012 notamment :

- le chemin des ruelles de plus en plus fréquenté avec les nouvelles habitations.
- La rue de l'église à Marthes
- la place du Rietz avec la pose d'une borduration devant le terrain de tennis
- la rue des champs et son prolongement jusque la rue d'Enguinegatte. Après de nombreuses négociations, ces travaux ont été financés en grande partie par la société TEREOS dont les camions avaient été à l'origine de dégradations au cours de l'hiver 2011-2012.
- Le chemin des charbonniers qui va subir un important lifting avec l'élargissement de la voie. Le chantier a débuté en fin d'année et devrait s'achever au cours du premier trimestre 2013.

Pour terminer sur les travaux entamés en 2012, il ne faut pas oublier celui de la nouvelle mairie pour laquelle les premiers coups de pelle ont été donnés officiellement le 9 décembre 2012. Cet investissement de 622 000€, indispensable au vu des conditions dans lesquelles les élus et les employés administratifs travaillent et celles dans lesquelles nous accueillons la population toujours croissante, nous a fait réfléchir sur plusieurs scénarii et c'est celui d'une construction sur les bases d'un bâtiment ancien face à la mairie qui nous a paru le plus rationnel. Cet édifice bénéficiera de bureaux spacieux, d'un accueil

du public beaucoup plus agréable et d'une confidentialité assurée. Les services de la Poste y seront regroupés, ce qui permettra d'avoir des plages d'ouverture plus importantes. Un parking à l'arrière du bâtiment pourra assurer le stationnement et l'accès en toute sécurité. Cet équipement sera complété à l'avenir par un petit square équipé de jeux pour les plus petits. Une demande de subvention par l'Etat a été déposée auprès des services de la Sous-préfecture et nous attendons début 2013 leur décision. Quoiqu'il en soit notre recours au prêt se fera de la manière la plus raisonnable qui soit puisque nous prévoyons un emprunt qui n'excédera pas 250 000 €, le solde étant financé par une subvention du Département, par l'enveloppe parlementaire de notre député Monsieur LEFAIT et de notre ancienne sénatrice Madame HENNERON et par de l'autofinancement. Une gestion saine nous permet de réaliser sans problème (et sans augmenter la pression fiscale) cet investissement qui d'ailleurs ne viendra pas bloquer le programme de travaux que nous avons programmé pour 2013 à savoir :

- Borduration rue de la plaine, rue de la place, rue du Choquart et Grand'rue à l'entrée de Mametz en venant d'Aire-sur-la-Lys si le Conseil Général rénove cette portion de Départementale.
- L'éclairage du stade de football André DELANNOY pour lequel la chasse aux subventions est ouverte.
- L'empierrement des berges de l'étang de Crecques
- La création d'un City Stade (terrain multisports) et l'ensemble du programme «Signalétique» financés par la Communauté de Communes que nous remercions au passage.
- L'extension de la salle paroissiale (à l'arrière du bâtiment) pour obtenir des toilettes dignes de ce nom et une salle de stockage pour le matériel (tables, chaises, tables de ping-pong). Le permis de construire a été déposé et les travaux devraient être entamés au printemps.
- Un important projet de réparation et de gravillonnage des voies communales comme la rue du Château, des carrières, de la Barre, de la Fontaine, du Pont de la Sûre, des ruelles (côté Pont de la Sûre), de la Chapelle.

2012 s'achève et laissera derrière lui un sentiment amer avec la disparition de mon ami Jean-Philippe LEVECQUE « CHON », un de mes anciens conseillers municipaux pour lequel j'avais (et j'ai toujours) une grande affection.

La seconde disparition est celle de Mademoiselle Marie-Thérèse DELMAIRE qui restera dans nos mémoires comme l'historienne de Mametz. Elle s'occupait chaque année des pages « histoire » de ce bulletin communal et nous faisait retourner sur un passé parfois proche parfois éloigné en traitant de sujets très académiques ou alors très légers révélant les petits travers de nos anciens. Espérons qu'elle aura eu le temps de transmettre son savoir à notre jeune historien Monsieur Matthieu Fontaine que je remercie au passage pour sa participation à l'élaboration de ce bulletin.

2012 aura eu aussi son lot de bonnes nouvelles et d'évènements reconfortants.

Parmi ces évènements, nous avons eu la chance de bénéficier d'une étape du Tour de France qui nous a permis, avec l'appui de la Communauté de Communes, de faire bénéficier d'une journée mémorable à tous les enfants de l'école des Tilleuls et comme disait la banderole « école des Tilleuls : graine de champions ». Merci à Messieurs Jean-Pierre Potier conseiller municipal et Francis Faucon pour leur coopération dans la réalisation d'un cycliste de trois mètres de haut afin d'accueillir dignement la grande boucle.

La bonne nouvelle que nous avons apprise en fin d'année est l'arrivée imminente d'un dentiste sur notre commune. Une demande de permis de construire a été déposée, le cabinet devrait s'élever à côté de l'armurerie au printemps prochain.

Nos associations se portent bien, avec notamment :

- un élan nouveau au club de foot que nous devrions booster davantage avec un éclairage du stade
- un développement fulgurant de l'association Mametz Gym'form
- une implication louable de l'association de country dans les manifestations communales
- une fête de la moto qui a aujourd'hui dépassé nos frontières grâce au moto club « les copains d'abord »
- un marché de Noël féérique et très fréquenté que nous devons à l'association de couture « Un Plus pour Mametz »
- et toutes ces associations dont les responsables remettent chaque jour leur ouvrage sur le métier pour créer ce dynamisme au sein de ce magnifique village qu'est Mametz. Je les remercie tous chaleureusement.

Voilà j'en termine en remerciant l'ensemble des personnes, élus, présidents d'associations, le comité des fêtes, le C.C.A.S., les enseignants, les employés communaux et toutes les forces vives de la commune pour leur implication à la bonne marche de Mametz. Je remercie tous les Mametziennes et Mametziens pour leur esprit de fraternité qu'ils développent autour d'eux et qui crée ce sentiment de bien-être dans cette commune où il fait bon vivre.

En cette nouvelle année 2013, faisons table rase des soucis de 2012 et regardons vers l'Avenir car des défis seront à relever dans les années qui s'annoncent.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et prospérité et qu'elle vous encourage à clamer haut et fort : « FIER D'ÊTRE MAMETZIEN »

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

Sommaire

Infos pratiques	<i>page 4</i>
Actions sociales	<i>page 9</i>
Finances	<i>page 12</i>
Urbanisme	<i>page 14</i>
Travaux	<i>page 15</i>
Nos projets	<i>page 17</i>
La nouvelle mairie	<i>page 19</i>
Noréade	<i>page 20</i>
Vie scolaire & USEP	<i>page 22</i>
Il était une fois	<i>page 25</i>
Associations	<i>page 30</i>
Nouveaux Commerces & Services	<i>page 37</i>
Journées du Patrimoine	<i>page 38</i>
Manifestations	<i>page 40</i>
Revue de Presse	<i>page 48</i>
Communauté de Communes	<i>page 52</i>
Etat civil	<i>page 54</i>
Paroisse Sainte Anne	<i>page 57</i>
Calendrier des Fêtes	<i>page 58</i>



Les infos pratiques

LA MAIRIE ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87

Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr

Le site de la commune : www.mametz.org

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h Le samedi de 9h à 12h

Equipe administrative : Pascal MARANGONY, Elodie MARANGONY, Muriel CHARLET, Nadine BULTEL, Catherine LAMBLIN.

PERMANENCES EN MAIRIE DE MAMETZ

- Jacques DELMAIRE, Maire : sur rendez vous tous les après-midi à partir de 15h ou le samedi à partir de 10h
- Jean-François HESSEL, 1er adjoint chargé de l'urbanisme : samedi de 10h à 11h ou sur rendez-vous
- Bernard-Marie DELANNOY, adjoint chargé des affaires sociales et scolaires : mercredi de 17h à 18h ou sur rendez-vous
- Dominique MAES, adjoint chargé des travaux : sur rendez-vous
- Christian MASSET, adjoint chargé des fêtes et des cérémonies : sur rendez-vous.

Assistante sociale du Conseil Général du Pas-de-Calais : le 3^e mardi de chaque mois au matin. Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site de Arques).

PERMANENCES DANS D'AUTRES MAIRIES

- M. Michel LEFAIT, Député : le jeudi de 17h à 18h30 en mairie d'Arques (☎ 03.21.12.62.30)
- M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général : le jeudi de 16h à 18h en mairie d'Aire-sur-la-Lys
- M. Gérard EDMONT, Conciliateur : le 3^e vendredi de chaque mois en mairie d'Aire-sur-la-Lys de 9h à 11h30.

LES RESTOS DU CŒUR

Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Théroouanne le lundi de 14h à 17h, se munir des documents suivants : *carte d'identité, livret de famille, attestation de sécurité sociale, attestation de CMU, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des dépenses et des ressources.*

EQUIPE SAINT VINCENT (AIC France) 34 rue de Saint Omer 62120 Aire-sur-la-Lys Tél 03.21.39.21.49
Vestiaire : mardi/mercredi/vendredi de 14h à 17 heures.

LOCATION DE SALLES OU DE MATERIEL

↳ s'adresser en mairie (voir détails page suivante).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

↳ Le mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h30 à 12h

Voir le fonctionnement en détail sur la page qui lui est consacrée dans ce bulletin.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Personnel communal : MARANGONY Elodie ☎ 03.21.39.07.05

Membres du C.C.A.S. :

- Président : Jacques DELMAIRE
- Membres élus : Bernard-Marie DELANNOY, Elisabeth DA SILVA, Béatrice WALLE, Jean-Pierre POTIER, Isabelle DHIU
- Membres nommés : Henri DECOBERT, Noël DERYCKE, Viviane LAMBERT, Elisabeth REANT, Isabelle DENUNCQ.

RESERVER UNE SALLE OU DU MATERIEL

LA SALLE DU MILLENIUM

Achevée en l'an 2000, elle est située à l'arrière de la Mairie, rue des écoliers. Louée pour toutes manifestations familiales ou commerciales (autres que soirées dansantes, concerts, etc.), elle peut recevoir entre 150 et 200 convives. Ce chiffre peut passer à 250 dans le cas d'une réunion ne nécessitant que l'installation de chaises.

Cette location peut être réalisée sur la base d'une réservation avec ou sans cuisine.

Les horaires pour 24 heures sont du samedi 9 heures au dimanche 9 heures ou du dimanche 9 heures au lundi 9 heures. Sur la base de 48 heures, la salle sera mise à disposition du samedi 9 heures au lundi 9 heures.

(Pour toute réservation en semaine, se rapprocher des services de la Mairie).

LES TARIFS

	Mametzien	Extérieur	Cantine en supplément
Grande salle avec cuisine 24 heures	260 euros	360 euros	80 euros
Grande salle sans cuisine 24 h avec verres	165 euros	200 euros	80 euros
Grande salle avec cuisine 48 heures	330 euros	420 euros	110 euros
Grande salle sans cuisine 24 heures pour congrès ou animation commerciale	420 euros	420 euros	80 euros

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

Pièces à fournir : Carte d'identité ou passeport.

Arrhes : 50 % débités dès la réservation

Caution : 160 euros restitués après paiement du solde, déduction faite de la casse éventuelle.

Gaz : facturé suivant la consommation.

LA SALLE PAROISSIALE

Située face à l'église de Mametz, cette petite salle est tout à fait adaptée pour les vins d'honneur. La location est de 110 euros pour 24 heures (de 9 heures au lendemain à 9 heures) pour les Mametziens et de 160 € pour les extérieurs. Pour 48 heures, le prix passe à 210 € pour les Mametziens et 310 € pour les extérieurs.

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

Gaz : facturé suivant la consommation

LOCATION DE MATERIEL POUR LES MAMETZIENS

Heures souhaitées pour le retrait du matériel : vendredi de 18 h. à 19 h. ou le samedi de 9 h. à 10 h.

Heures souhaitées pour la remise du matériel : lundi de 18 h. à 19 h. ou le mardi de 18 h. à 19 h.

Matériel mis à disposition :

- **chaises bois**

- **grandes tables** (16 personnes)

- **petites tables** (10 personnes)

CAUTION : 80 euros

LOCATION : 10 euros au profit du C.C.A.S. quelque soit le volume de matériel emprunté.

- **Location d'une tente** : Association 50 euros / Particulier 70 euros.

L'installation et le démontage seront effectués sous le contrôle des services techniques de la commune et la participation de l'emprunteur (5 adultes).

En cas de détérioration constatée, les frais de réparations seront facturés à l'emprunteur. Ce dernier devra justifier d'une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation de cette tente pendant la période où elle est mise à disposition.

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

La Bibliothèque Municipale



UNE EQUIPE DE BENEVOLES A VOTRE SERVICE...



- ☞ Le mercredi de 15h30 à 17h30
- ☞ Le vendredi de 16h30 à 18h
- ☞ Le samedi de 10h30 à 12h

A l'étage de la salle du Millénium, service assuré au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite



Animation la Brouette Bleue



Rappelons que son **ACCÈS EST TOTALEMENT GRATUIT.**

La carte d'adhésion est valable sur l'ensemble des bibliothèques de l'intercommunalité : Ecques, Heuringhem et Théroouanne.

En se connectant au site <http://morinie.reseaubibli.fr>, vous pourrez consulter l'ensemble des collections disponibles : les romans, les policiers, les BD, les documentaires, le bricolage, le jardinage, etc. et réserver en ligne les livres de votre choix.

Les réservations sont disponibles trois semaines. Au-delà, les livres sont remis dans le circuit d'où l'importance de faire connaître votre adresse mail qui permettra de vous confirmer la réservation. Vous pourrez également échanger avec les responsables, faire découvrir des livres offrant un grand intérêt en adressant un mail à mametzbibliotheque@orange.fr

La bibliothèque a fait l'acquisition en 2012 de plus de 200 ouvrages en mettant l'accent sur la diversité.



Nous disposons également de livres « large vision » qui offrent un confort de lecture pour les personnes déficientes visuelles.

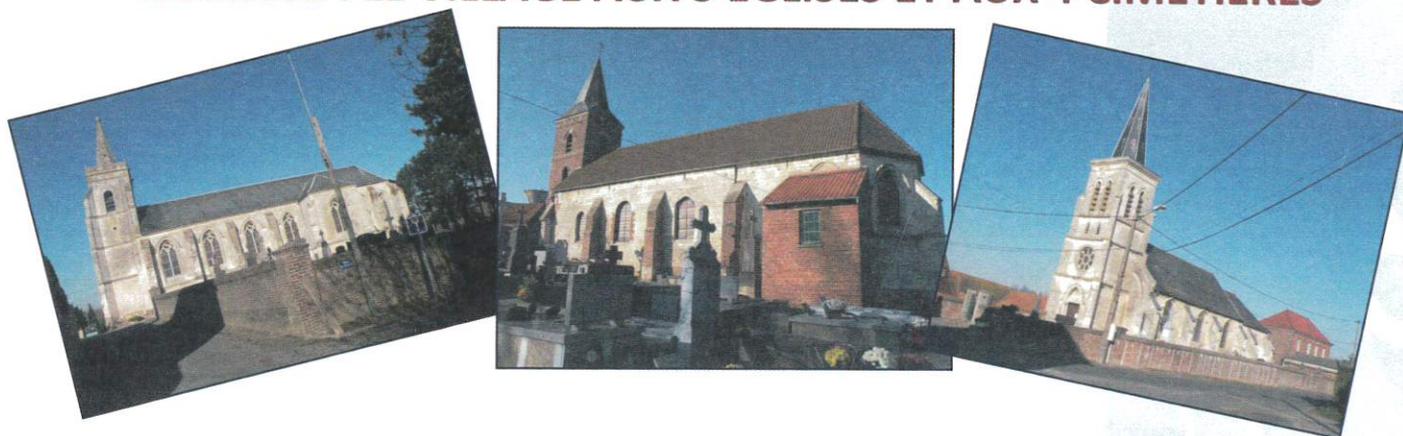


BONNE NOUVELLE ! L'année 2012 a vu la mise en place d'un fond intercommunal (450 ouvrages), tout lecteur, sur le thème de l'HISTOIRE : histoire locale, histoire de France, histoire de l'Art à l'heure où s'ouvrent les portes du LOUVRE-LENS. Ces livres seront disponibles au cours du 1er semestre 2013 via internet et le site <http://morinie.reseaubibli.fr>

Passionnés d'histoire, vous serez comblés !

Viviane LAMBERT, Responsable de la Bibliothèque Municipale

MAMETZ : LE VILLAGE AUX 3 EGLISES ET AUX 4 CIMETIERES



Ci-dessus les trois plus vieux cimetières autour des églises de Mametz, Marthes et Crecques. Aucune nouvelle sépulture ne peut être créée dans ces anciens espaces funéraires.

LE NOUVEAU CIMETIERE



Le nouveau cimetière



Le Jardin du Souvenir



Le Columbarium

Créé en 1977, dans la « plaine de Marina », cet espace mortuaire déjà occupé à 50% dispose d'un caveau d'attente, d'un columbarium destiné à recevoir les urnes funéraires et un Jardin du Souvenir où il est possible de disperser les cendres d'un défunt. Le columbarium est déjà occupé à 50%.

LE SARCOPHAGE

Obligatoirement équipé d'une ouverture par le dessus (pour éviter les infiltrations d'eau), il doit être installé dès l'achat de la concession. Toutes les démarches administratives pour faire l'acquisition d'une parcelle se font en mairie et le prix est de 102.75€.

LE COLUMBARIUM

Equippé de 6 cases, chacune pouvant recevoir deux urnes maximum. Coût d'une case : 533.57€

LE JARDIN DU SOUVENIR

Toute dispersion des cendres devra faire l'objet d'une déclaration en mairie au moins 48 heures à l'avance et cet acte sera inscrit sur un registre mis en place par la commune à cet effet. Lors de cet enregistrement, les services communaux vous remettront un règlement qui doit être respecté scrupuleusement. Cette dispersion de cendres réalisée en présence d'un représentant de la commune est totalement gratuite.

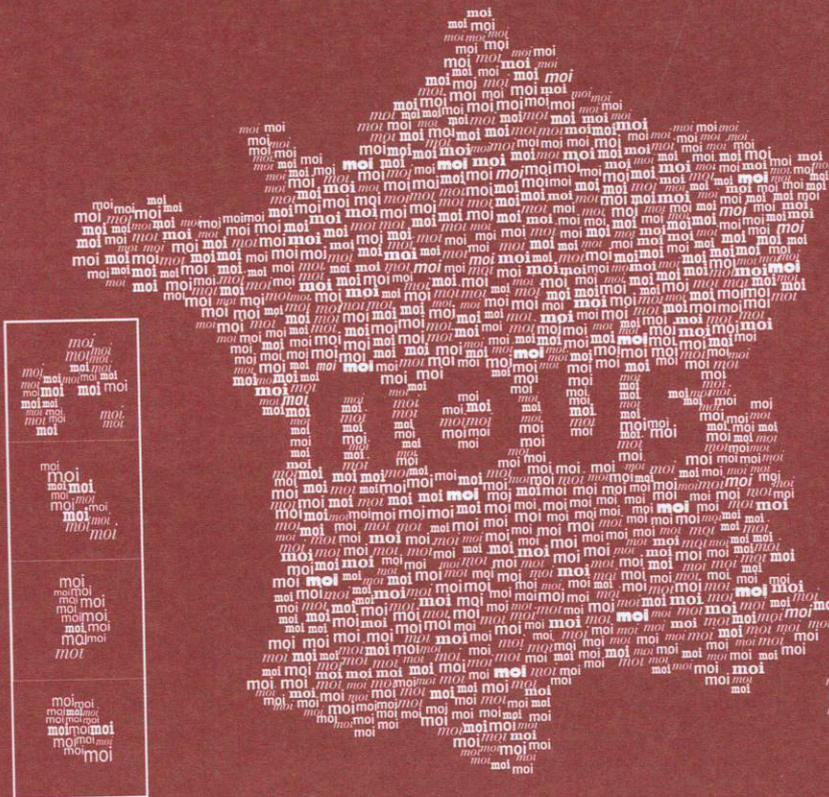
Pour tout renseignement, interroger les services administratifs de la mairie ou Monsieur Jean-Pierre POTIER, conseiller municipal responsable des cimetières.

Pour terminer cette page informative mais peu réjouissante par une note un peu plus joyeuse, laissons Pierre DAC nous donner sa définition de la mort :

***« La mort n'est en définitive qu'un défaut d'éducation
puisqu'elle est la conséquence d'un manque de savoir vivre »***

Mametz, le village où il fait bon vivre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION CHACUN DE NOUS COMPTE



DU JEUDI 17 JANVIER AU SAMEDI 16 FÉVRIER
www.le-recensement-et-moi.fr

À partir du jeudi 17 janvier, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- Il permet de connaître la population résidant en France.
- Ses résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).
- Ils aident également les professionnels à évaluer le parc de logements et à connaître les disponibilités de main-d'oeuvre, les associations à répondre aux besoins de la population.

MES RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

LE RECENSEMENT ET MOI :

1 Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.

2 Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.





Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est un « **Lieu d'Accueil et d'Ecoute** » ouvert aux habitants de la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficultés.

Il participe à l'instruction de demandes d'Aide Sociale (A.P.A. , M.D.P.H.) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Général, Préfecture, Sécurité sociale...).

C.C.A.S. de MAMETZ

Personnel Communal

Accueil : Elodie MARANGONY - Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05 Fax 03.21.93.56.87 ✉ mairie.mametz@wanadoo.fr

Membres du C.C.A.S.

Président : Jacques DELMAIRE, Maire

Membres élus : Bernard-Marie DELANNOY – Adjoint - Permanence Mairie, les mercredis de 17 à 18 H
Elisabeth DA SILVA, Isabelle DHU, Jean-Pierre POTIER et Béatrice WALLE.

Membres nommés : Henri DECOBERT, Noël DERYCKE, Isabelle DENUNCQ, Viviane LAMBERT et Elisabeth REANT.

Début 2013, les membres du C.C.A.S rendront VISITE aux BENEFICIAIRES de l'A.P.A. Pour chacun, c'est l'occasion d'apprendre à se connaître en partageant un instant du quotidien.

Nouveauté Une antenne locale « Croix Rouge » va voir le jour : Elle pourra distribuer un colis de denrées alimentaires par mois, aux personnes dans le besoin. Une permanence sera donc assurée (jour et lieu seront précisés ultérieurement).



Le public lors de la soirée théâtre du 4 février



Remise du chèque des bénéficiaires du bal country le 7 novembre 2012

Au cours de cette année, le C.C.A.S. vous invite à participer aux 2 soirées organisées à son profit :

☞ **Samedi 2 Février 2013**, 20H, à la Salle du Millénium, pour une Représentation Théâtrale de la Compagnie « FOUS RIRES » **PILOTE DE GUIGNE** Tarifs : 8€ (pré-vente 7€), gratuit pour les moins de 10 ans

☞ **Samedi 7 Septembre 2013**, 19H, à la Salle du Millénium, pour un Bal Country de l'Association Mametzienne « Chapeau de Cow-boy et Bottes de cuir »

L'Equipe de Soins Alzheimer à Domicile



C'est un Service Nouveau rattaché au **Service de Soins A Domicile (S.S.I.A.D.)** de l'**ASSAD d'Aire sur la Lys**.

L'E.S.A.D. a pour mission de délivrer des soins dits « d'accompagnement et de réhabilitation » destinés à des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, l'équipe intervenante est composée de 2 ergothérapeutes et 3 Aides-soignant(e)s formé(e)s à la fonction Assistant(e) de Soins en Gériatrie

L'ESAD a pour objectif d'améliorer ou de préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. La prise en charge est réalisée **au domicile** sur la base d'un projet de réhabilitation personnalisé, à partir des compétences et capacités de la personne.

Les prestations de l'ESAD s'adressent aux personnes :

- ☞ atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à un **stade léger ou modéré** de la maladie,
- ☞ dont la maladie a été diagnostiquée,
- ☞ pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation : conservation de la mobilité, capacité d'attention, capacité de compréhension....

L'intervention de l'ESAD est **toujours réalisée sur prescription médicale**, soit d'un médecin neurogériatre, soit d'un médecin de la consultation de la mémoire, soit du médecin traitant.

12 à 15 séances de réhabilitation peuvent être prescrites et réalisées **sur un intervalle de 3 mois maximum**.

La personne n'a droit qu'à une prescription annuelle, renouvelable tous les ans. Les séances sont prises en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

L'organisation de la planification

Les interventions sont programmées du lundi au vendredi, hors jours fériés. Elles ont lieu entre 9 H et 17 H 30 selon l'objectif visé, l'organisation du patient et de son entourage. L'heure du repas de midi peut constituer une plage importante dans la réhabilitation, des interventions peuvent donc être proposées sur ce créneau horaire.

L'A.S.S.A.D. D'AIRE-SUR-LA-LYS



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

CENTRE DE RESSOURCE U.N.A.

Depuis juillet dernier, l'A.S.S.A.D. a ouvert un centre de ressources, le cinquième du Pas-de-Calais.

Deux nouveaux services vous sont proposés :

L'un dédié à la garde d'enfants à domicile sur des « heures atypiques »



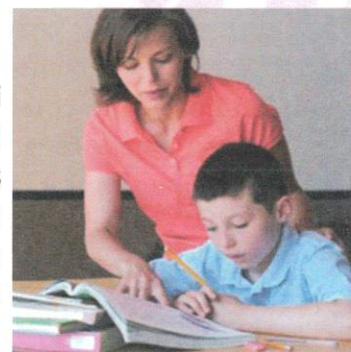
C'est à dire qu'une assistante maternelle qualifiée peut intervenir à votre domicile aux horaires qui vous conviennent, cela peut-être tôt le matin, pour aller conduire vos ou votre enfant(s) à l'école, le(s) conduire à une activité extra-scolaire, le(s) reprendre l'après-midi après l'école, le(s) garder tard le soir, et même la nuit, si les parents ont des horaires de travail postés.

L'A.S.S.A.D. vous propose ses services pour recruter votre personnel. A chaque fois, nous étudions la demande et nous proposons deux ou trois profils sélectionnés. Pour cela nous possédons un vivier de personnels compétents. Nous nous occupons des démarches administratives : déclaration URSSAF , contrat de travail, fiches de paie, factures, etc. et nous vous informons des actualités juridiques et législatives pour mener à bien vos fonctions d'employeurs.

Le centre de ressource vous accompagne tout au long de la relation contractuelle avec votre salariée, grâce aux conseils et appui d'experts.

Le second est le service « Aide aux devoirs »

Depuis la rentrée de septembre, nous **proposons l'aide aux devoirs ainsi qu'un soutien scolaire**, pour les élèves du cours préparatoire au CM2 et pour les collégiens de la sixième à la troisième . Pour cela, toujours dans notre vivier de personnels, nous pouvons vous proposer des personnes compétentes : ce sont soit des institutrices en retraite, soit des élèves en deuxième année de B.T.S. qui se rendent à votre domicile pour un ou plusieurs élèves.



Nous vous proposons nos conseils, forts de l'expérience acquise depuis près de cinquante années, nous nous occupons des démarches administratives, comme précédemment pour la garde d'enfant à domicile.

Ces nouveaux services ont été mis en place pour vous aider dans la vie de tous les jours et pour vous permettre de travailler sereinement, l'esprit tranquille en sachant que vos enfants sont entre les mains de personnes compétentes.

↳ **Pour tout renseignement, veuillez nous contacter :**

L'A.S.S.A.D., rue Jean Monnet, zone commerciale de Carrefour 62120 Aire-sur-la-Lys
Tel : 03.21.95.42.52 Accueil@assadaire.fr



Finances

La nécessaire et impérative remise en ordre des finances de notre pays, entraîne une rigueur qui n'est pas sans conséquences sur la gestion comptable et financière des communes. En termes réels (c'est-à-dire compte tenu de l'inflation), les contributions de l'Etat au budget des

communes reculent, et pour des motifs similaires les interventions des départements et régions risquent d'être plus timorées.

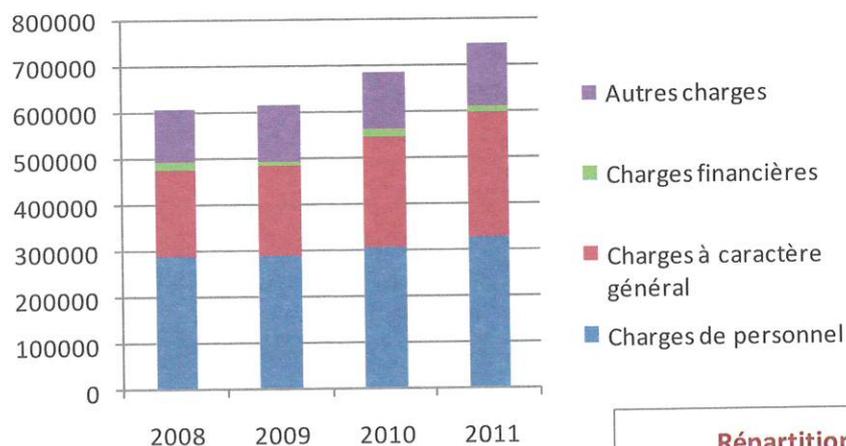
De même, les établissements bancaires sont plus frileux et plus sélectifs pour la délivrance de prêts nécessaires au financement des investissements opérés par les communes.

C'est pourquoi, la situation financière de la commune et de ses perspectives, est et sera encore plus importante. Aussi, on portera un regard attentif sur les dépenses et charges de fonctionnement,

desquelles découlent la capacité de la Commune à autofinancer ses investissements.

On constate une augmentation régulière des dépenses de fonctionnement en raison du développement de la Commune (démographie et patrimoine) et encore faut-il la modérer en raison de l'inflation.

Evolution des charges réelles de fonctionnement

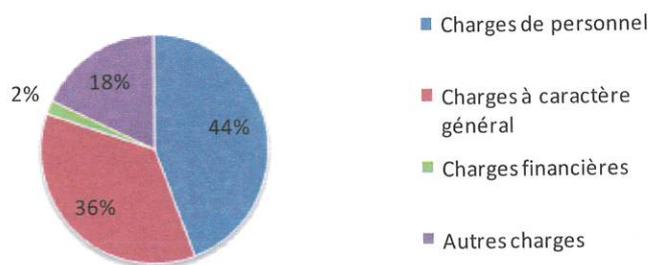


Les charges réelles de fonctionnement se traduisent par un flux financier.

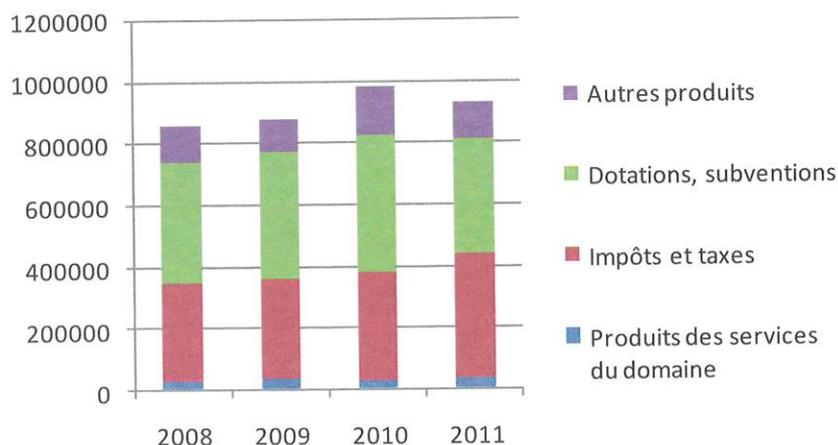
Les charges de personnel représentent les rémunérations et les cotisations sociales.

Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts à rembourser.

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2011



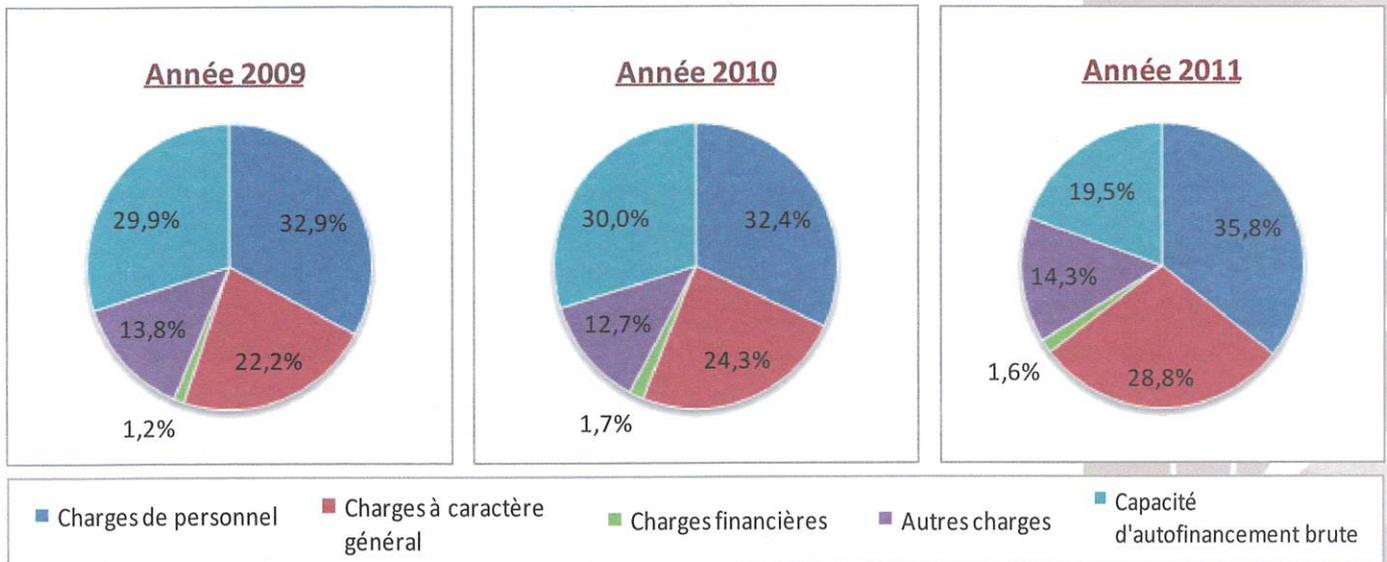
Produits réels de fonctionnement



Les charges à caractère général regroupent les achats de diverses fournitures, de prestations de services et d'impôts et taxes correspondants à des dépenses courantes.

La baisse du volume des produits réels (flux financiers) se stabilise et celle constatée en 2011 résulte de la diminution des dotations et subventions reçues.

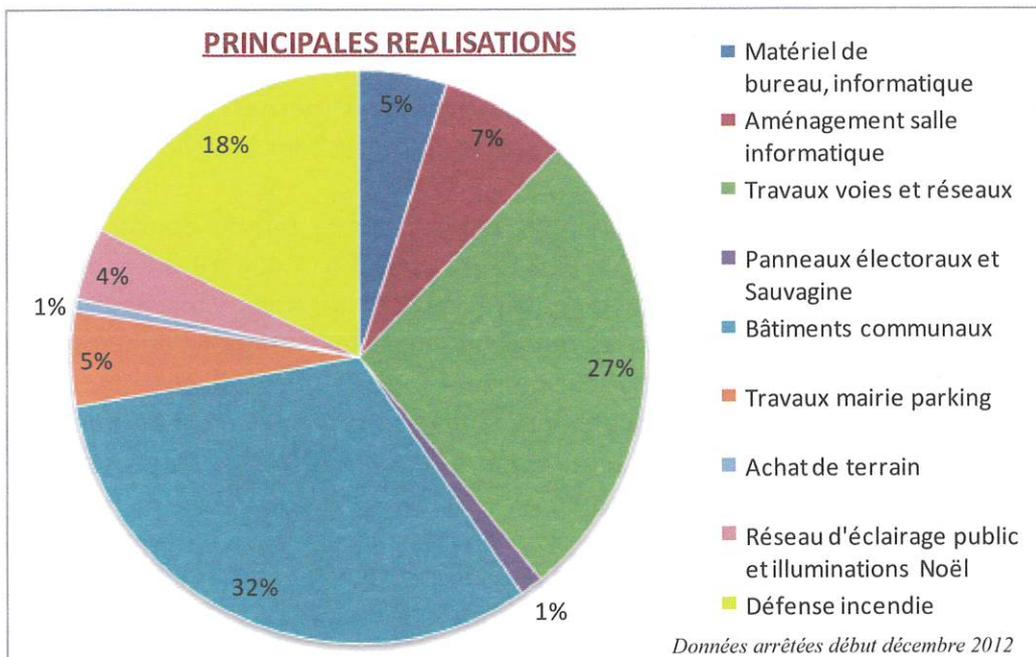
Pour 100€ de dépenses en fonctionnement (dépenses courantes), la répartition s'effectue ainsi :



La capacité d'autofinancement qui est le résultat de la différence entre les produits (recettes) et les charges réelles de fonctionnement (dépenses) connaît une sensible baisse qui se confirme en 2012. Or, cette dernière est indispensable pour financer les opérations d'investissements. Elle devra faire l'objet d'une attention particulière. Même si elle s'avère suffisante pour faire face au remboursement du capital de la dette.

Le montant total des investissements (hors remboursement des emprunts) s'est élevé à 165 993.01 euros à l'issue de l'exercice 2011. Ce montant est en augmentation pour l'année 2012, puisqu'il représente au début du mois de décembre 220 598.19 euros.

Néanmoins, il faut parler de pause dans l'effort d'équipement après l'année 2009 où les investissements avaient atteint un niveau record, et à la veille de la mise en œuvre des travaux destinés à modifier le lieu d'implantation de la mairie.



Il est également à noter que les investissements de ces dernières années ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

D'ailleurs, en ce qui concerne le niveau d'endettement, il est possible de mettre en lumière quelques observations que l'on peut qualifier de remarquables :

☒ sa maîtrise : le montant total du capital restant à amortir (rembourser)

le 1er janvier 2013 s'élèvera à 331 396.74 euros, soit **166.36 euros par habitant** alors que la moyenne départementale de la même strate démographique se situe à **468€ par habitant** en 2011.

☒ le montant modéré des annuités à rembourser

☒ une importante capacité de la commune à se désendetter

☒ une durée correspondant au remboursement intégral de la dette très faible (jusqu'en 2020).

Au final, la situation comptable et financière du village demeure maîtrisée, saine et équilibrée !



Urbanisme

Les services d'urbanisme de la Commune relèvent régulièrement des absences de dépôt de dossier.

Dans la très grande majorité des cas, ces oublis sont dus à la méconnaissance des obligations relatives à certains travaux.

Nous rappelons ci-dessous les principaux cas nécessitant une demande de **DECLARATION PREALABLE** ou une demande de **PERMIS DE CONSTRUIRE**.

DÉCLARATION PRÉALABLE	PERMIS DE CONSTRUIRE	
×		Ravalement de façade avec changement de couleur et/ou de matériau
×	×	Construction de garage, d'abri de jardin
×	×	Pose de fenêtre de toit, aménagement de combles
×		Réfection de toiture
×	×	Construction de véranda, d'auvent, carport
×		Pose de clôture tous matériaux
×	×	Changement d'affectation d'un local
×		Pose de panneaux photovoltaïques

AFFICHAGE DE L'AUTORISATION D'URBANISME

Il est à noter que dès l'obtention de la décision expresse d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable,...) ou dans le cas d'un accord tacite, la mairie doit procéder à l'affichage de la décision dans les huit jours.

De même, le pétitionnaire (bénéficiaire de la décision) doit réaliser sur le terrain concerné un affichage dans les conditions prévues par les articles R.424-15, A.424-15 à A.424-19 du code de l'urbanisme. Le panneau doit être de format rectangulaire aux dimensions supérieures à 80 centimètres. Il doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient demeurent lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.

Cette démarche est importante car le délais de recours contre une autorisation d'urbanisme ne débute qu'à compter de l'affichage. Sans affichage, il sera toujours possible à un tiers de former un recours et remettre en cause votre autorisation d'urbanisme

QUELQUES CHIFFRES ...

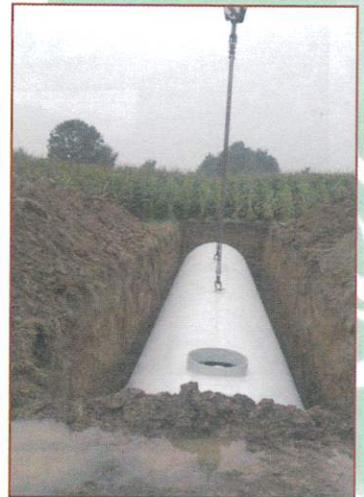
SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME	2010	2011	2012
Certificat d'urbanisme	52	50	41
Déclaration préalable	39	45	39
Permis de construire & Permis de construire modificatif	22	31	32

Travaux



LOCAL DU CLUB COUTURE

Aménagé entièrement par nos services techniques à l'étage du 76, grand'rue.



DEFENSE INCENDIE Pose d'une citerne « rue du Choquart » par les Ets LEBRIEZ. Coût de l'opération 32 520€ financé par le Département (19 172€) et l'Etat (11 982.50€).



CHEMIN DES RUELLES

Remise en état de ce chemin de plus en plus fréquenté par les promeneurs mais aussi par les nouveaux mametziens qui viennent de faire construire près du chemin du pont de la sûre. La société DUCROCQ TP a réalisé les travaux qui consistaient à creuser une tranchée drainante pour capter les eaux de ruissellement et les nombreuses sources, à procéder au décapage et à l'empierrement de cette chaussée, à poser un enduit. Coût des travaux 31 444.04€ financés par le Département à hauteur de 10 516.40€.



RÉALISATION DU RÉSEAU D'EAUX

USÉES pour alimenter la nouvelle station d'épuration dans des conditions très difficiles.



MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION EN JANVIER

2012 : ensemencé par les boues de l'ancienne station, ce nouvel équipement a mis un mois avant de se reconstituer une « flore » bactérienne qui permet grâce à un puissant système d'oxygénation de traiter les eaux usées de Mametz, Rebecques, Blessy.



PARKING DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS



REFECTION DU PONT RUE D'ENGUINEGATTE
financée en totalité par le Département.



Réalisation par la Communauté de Communes
d'un **RESEAU PLUVIAL CHEMIN DES RUELLES**



REMPACEMENT DE DEUX PORTES SUITE A UN ACTE DE VANDALISME à Marthes aux logements de l'ancienne école : deux poubelles de tri sélectif incendiées en pleine nuit ont causé des dégradations sur le bâtiment annexe.



BORDURATION PLACE DU RIETZ à Marthes et **DEUX ARRÊTS DE BUS** à l'entrée de Mametz (en venant d'Aire-sur-la-Lys) réalisés par l'Intercommunalité.



Grand programme de **FLEURISSEMENT** notamment à Marthes. Conseils et repiquage d'arbres à l'étang de Crecques bénévolement par M. Avot pour remplacer les peupliers abattus





ENTREE DE MAMETZ
EN VENANT D'AIRE/LYS

BORDURATION OU REFECTION D'ACCOTEMENT

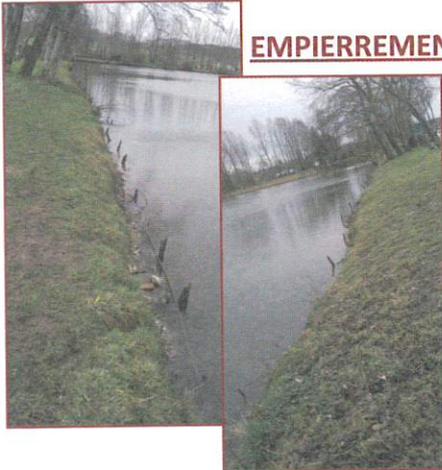
① **LA RUE DE LA PLAINE** : cette départementale a fait l'objet en 2012 d'une demande de remise en état auprès du Département dans le cadre du GRMU « grosse réparation en milieu urbain ». Si ce dossier est retenu en 2013, la rue de la plaine sera remise en état et la commune prendra en charge la borduration et la réalisation de trottoirs goudronnés. Il est en effet impossible de réaliser ces travaux si la route n'est pas rectiligne. Le Département finance la remise en état de la chaussée, la fondation des bordures et l'empierrement des futurs trottoirs. Il verse à la commune une subvention de 50% sur les bordures



RUE DE LA PLAINE

et sur les dépenses relatives au réseau « eaux pluviales ».

② **L'ENTREE DE MAMETZ EN VENANT D'AIRE/LYS JUSQUE LA RUE DU CHÂTEAU** : il s'agit de l'entrée du village et ce secteur ne dispose toujours pas de trottoirs. Le dossier est assez complexe. Tout comme pour la rue de la plaine, la commune est tributaire de la décision du Département qui doit mettre hors-gel cette départementale très fréquentée et de celle de NOREADE qui doit remettre en état le réseau d'assainissement de l'entrée de Mametz jusque la rue du Château. En attendant, la commune souhaite entreprendre des travaux qui permettront d'éliminer le désagrément des nombreuses flaques qui se forment à la moindre pluie. Pour se faire, nous envisageons un décaissement des accotements, un empierrement qui servira quand nous réaliserons des trottoirs et une surface gravillonnée. Bien évidemment, ce projet serait revu si le Département embrayait sur une mise hors-gel de cette voie et, dans ce cas, des trottoirs, seraient envisageables



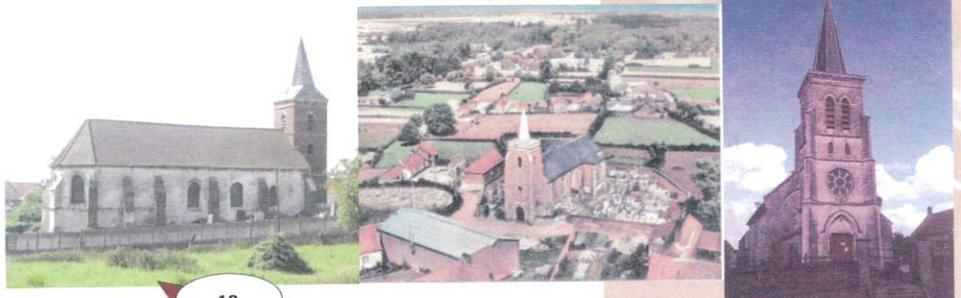
EMPIERREMENT DES BERGES A L'ETANG DE CREQUES

L'expérience de l'empierrement des berges de la Sauvagine s'étant révélée positive, la commune envisage en collaboration avec la société de pêche « La Truite Mametzienne » de procéder à l'empierrement des berges parallèles à la départementale 189. Un devis de 23 225€ devrait être pris en charge à hauteur de 80% par le Département, les enveloppes parlementaires de notre député Monsieur Lefait et notre sénateur Monsieur Leroy. Ces travaux permettront de stabiliser les berges qui, chaque année, se ravinent un peu plus et à terme viendront sauvegarder le parking qui se trouve à proximité de cet étang très fréquenté.

LES EGLISES

Un projet de restauration pluriannuel va être mis en place grâce au concours de la Fondation du Patrimoine. Il nous faut attendre la décision pour savoir si la communauté de Communes va être retenue avec Saint-Omer comme Pays d'Art et d'Histoire. Suite à cette décision, l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer va travailler en collaboration avec la Fondation du Patrimoine et un architecte spécialisé, pour définir des tranches de travaux. La seconde mission de cet organisme sera la mise en place des dossiers de demandes de subventions auprès de la région et du département

qui devraient financer ces travaux à hauteur de 70%. Bien évidemment pour percevoir ces subventions, il nous faudra respecter les contraintes et les directives imposées par la Fondation du Patrimoine.

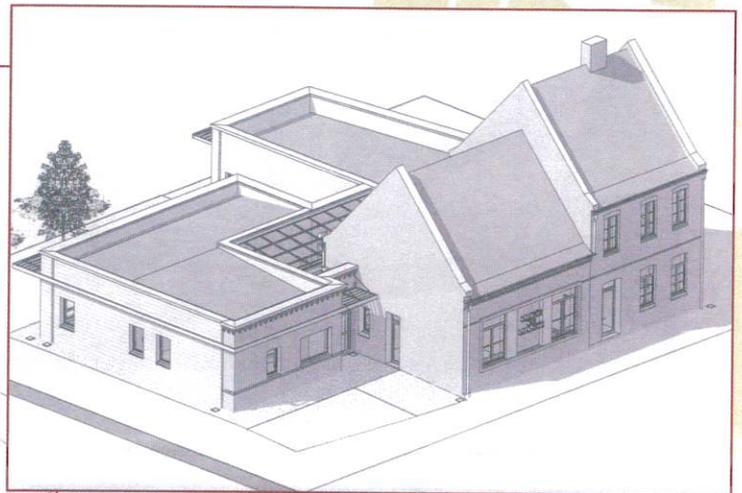
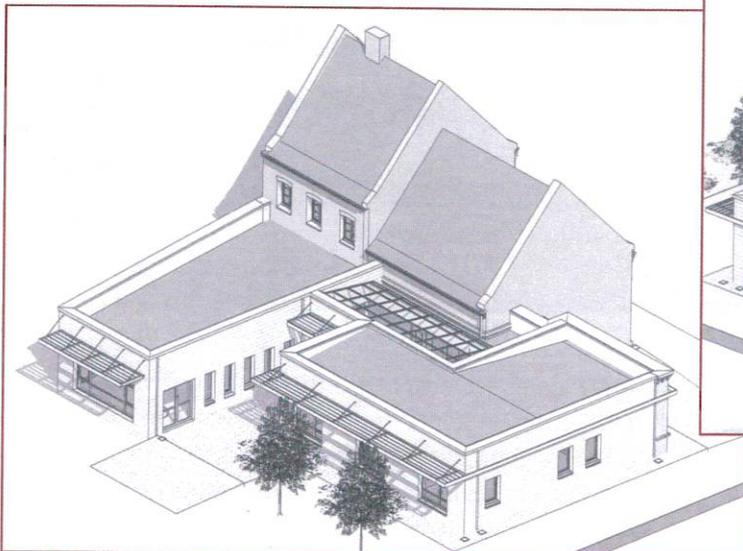




La nouvelle mairie



Le chantier pour la construction de la nouvelle mairie a débuté en décembre 2012 et devrait s'achever fin d'année 2013. Le montant des travaux se monte à 622 000€ qui seront financés par une enveloppe parlementaire de 15 000€ de notre député, une subvention du Département de 22 500€, une dotation de l'Etat dont l'octroi sera discuté en commission à la Sous-préfecture début 2013, un prêt de 250 000€. Un autofinancement viendra solder ce dossier. Le Conseil a choisi l'option sans étage au niveau de l'extension arrière. Ce bâtiment BBC (*bâtiment basse consommation*) abritera également l'agence postale communale et sera chauffé à partir de pompes à chaleur.



De l'eau pure à coût sûr à Mametz avec le SIDEN-SIAN / Noréade

Les élus de la commune de Mametz ont récemment fait le choix d'adhérer au SIDEN-SIAN pour la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées par assainissement collectif ou non collectif. A l'aimable invitation de votre municipalité, j'ai le plaisir de vous présenter notre syndicat et sa régie Noréade.

SIDEN-SIAN



Issu d'une histoire commencée en 1950, le SIDEN-SIAN est un syndicat intercommunal qui remplit, par l'intermédiaire de Noréade, une mission dont bénéficient les habitants de **689 communes** du Nord de la France dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, en leur apportant une double garantie.

Tout d'abord, celle d'agir avec le souci de la **proximité** : des réunions annuelles décentralisées auxquelles l'ensemble des élus locaux sont conviés nous permettent de connaître l'état des besoins de chacune des communes afin de pouvoir préparer la programmation de nos investissements. Avec l'appui de nos services techniques, il en résulte une stratégie définie par le Conseil d'Administration de Noréade dont les membres sont des élus tout à fait avertis des réalités du terrain et qui sont à même de contrôler la mise en œuvre effective des décisions qu'ils ont prises. Ensuite, grâce à une **gestion publique** particulièrement rigoureuse et totalement transparente, et avec des comptes qui font l'objet d'un suivi régulier de la part de l'Etat, les collectivités adhérentes et leurs habitants ont l'assurance du respect de l'intérêt général et de la sauvegarde d'une certaine idée du service public.

En particulier, les travaux rendus nécessaires par l'état des réseaux, les besoins en eau des abonnés et l'évolution de la réglementation en matière d'adduction d'eau et d'assainissement font l'objet d'une programmation à long

terme dont est absente toute recherche de profit. Du reste, dans un contexte d'endettement particulièrement faible et donc de frais financiers extrêmement limités, tous les résultats positifs de nos exercices budgétaires sont systématiquement placés en réserve pour les investissements que les communes membres ne doivent plus du tout financer dès leur adhésion.

■ Noréade en quelques chiffres

1 Siège à Wasquehal

8 centres d'exploitation

1 centre de maintenance et de travaux

500 salariés

47 millions de m³ d'eau potable distribués

27 millions de m³ d'eau usée traités

Linéaire eau potable : 9 556 km

Linéaire assainissement : 5 145 km

246 réservoirs

228 stations d'épuration

312 218 abonnés en eau potable

504 065 habitants en assainissement collectif



■ Un prix de l'eau maîtrisé

En effet, le **prix** payé par les abonnés de Noréade, qui est **identique quelle que soit la taille ou la situation de la commune**, inclut le coût de la création et du renouvellement des installations des communes adhérentes, ce qui ne l'empêche pas d'être **extrêmement compétitif** par rapport à celui d'autres opérateurs situés dans des secteurs comparables.

Ainsi, à Mametz, pour une consommation inférieure à 100 m³, votre facture d'eau baissera (17 € de moins pour 80 m³), et le coût de la station d'épuration mise en service début 2012 par le syndicat des eaux et d'assainissement de Mametz, Rebecques et Blessy, soient 2,5 millions d'euros, est d'ores et déjà pris en charge par le SIDEN-SIAN/Noréade.



Par ailleurs, l'adhésion à un ensemble de communes aussi important que le nôtre permet aux habitants de Mametz d'avoir la **garantie de disposer d'eau potable en toutes circonstances**, notamment grâce aux interconnexions qui sont pratiquées entre les différents secteurs du territoire d'intervention de Noréade. C'est particulièrement vrai dans le cas de la commune de Mametz, qui était dans l'obligation, par arrêté préfectoral, d'entreprendre la recherche d'une nouvelle ressource en eau qui sera elle aussi prise en charge par Noréade.

Enfin, pour les habitants situés hors de la zone définie pour la mise en œuvre de l'assainissement collectif, Noréade s'est dotée d'un service extrêmement performant en termes d'efficacité et de coût afin de les accompagner dans l'installation et le fonctionnement de **l'assainissement non collectif** à leur domicile.

Noréade, la régie du SIDEN-SIAN, dirigée par **Bernard POYET, Directeur Général**, comprend **1 siège** situé à Wasquehal et **8 centres d'exploitation** répartis sur son territoire d'intervention. Au quotidien, c'est celui de **Cassel** qui est désormais votre interlocuteur notamment pour vos questions sur la facturation et, le cas échéant, pour les interventions qui s'avèreraient nécessaires en urgence et qui sont dorénavant assurées par un service d'astreinte 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.



A cet égard, vous pouvez compter sur le professionnalisme de nos équipes dont la démarche "d'amélioration continue" de Noréade a été reconnue par l'AFAQ qui a attribué à Noréade la **triple certification Qualité, Santé-Sécurité au travail et Environnement**, selon les normes ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001.

En vous souhaitant la bienvenue chez Noréade, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

Paul RAOULT
Président du SIDEN-SIAN et du
Conseil d'Administration de Noréade
Maire de Le Quesnoy



■ Contact :

Jean-Claude VAULTIER : Directeur du centre Noréade de Cassel
La Cornette - 59670 CASSEL - Tél. 03.28.42.43.33 - Fax : 03.28.40.57.36
www.noreade.fr

Vie scolaire



L'année scolaire dernière, les projets de l'école ont eu un thème central : *la mer*.

Cette année, le thème retenu pour 5 classes est le jardin (avec la prestation de Monsieur Martin, conférencier) et pour les 3 autres, le patrimoine local et régional (avec entre autres, les géants et les beffrois), le Moyen-âge.

La salle informatique (au 76 grand'rue) est fonctionnelle. Merci à l'Association de Parents d'élèves, qui nous aide pour le financement d'équipements et des voyages scolaires.

Chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable, d'un e-beam et peut donc travailler avec les moyens modernes.

Merci à la Municipalité pour toute l'aide apportée.

Enseignants	Classe	Nombre d'élèves
M. VERLINE	CM1-CM2	25
M. LEBRUN/Mme DICQUE	CM1	27
M. ROBILLIARD	CE1-CE2	23
Mme FRANÇOIS/M. DELBENDE	CP-CE1	25
Mme PETITPREZ/M. DELBENDE	GS-CP	21
Mme CROGIEZ/M. DELBENDE	MS-GS	27
Mme DESSE	PS-MS	25
M. LELIÈVRE	TPS-PS	26



Nettoyons la nature ! 28 septembre 2012



Voyage scolaire à Samara le 25 mai 2012



**Association USEP
de l'école de Mametz**

Président : Dominique LEBRUN
Secrétaire : Catherine LAMBLIN
Trésorier : Jean-Pierre POTIER

usep

Activités prévues pour 2012/2013 :

Usépiades, athlétisme, pétanque, handball, tennis de table, jeux usépiens (jeux traditionnels), gymnastique, basket, rugby, football, cyclotourisme, randonnée pédestre.

Au nom des élèves, du personnel de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2013.

Le Directeur, Dominique LEBRUN



**Animation football ESMR
26 juin 2012**

Animation AMGA - 3 juillet



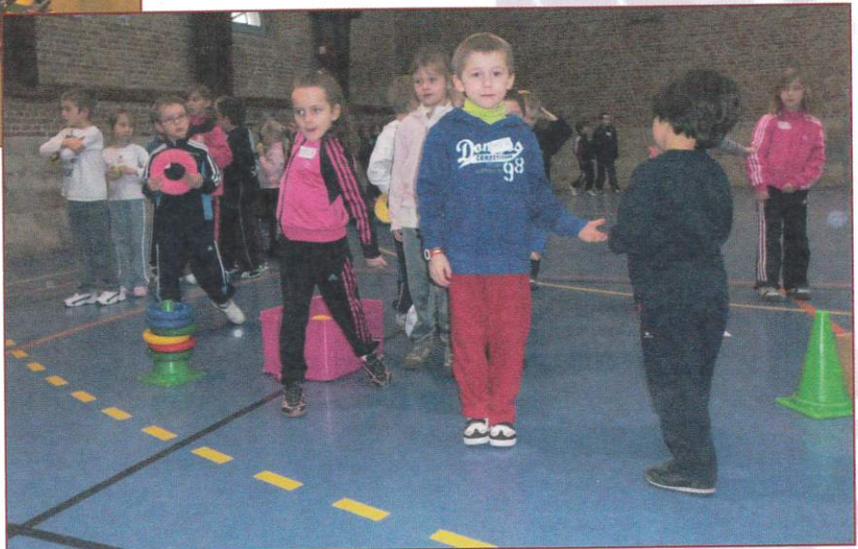
**TOUR DE FRANCE
3 JUILLET 2012**





*Tennis de table à Isbergues
23 février 2012*

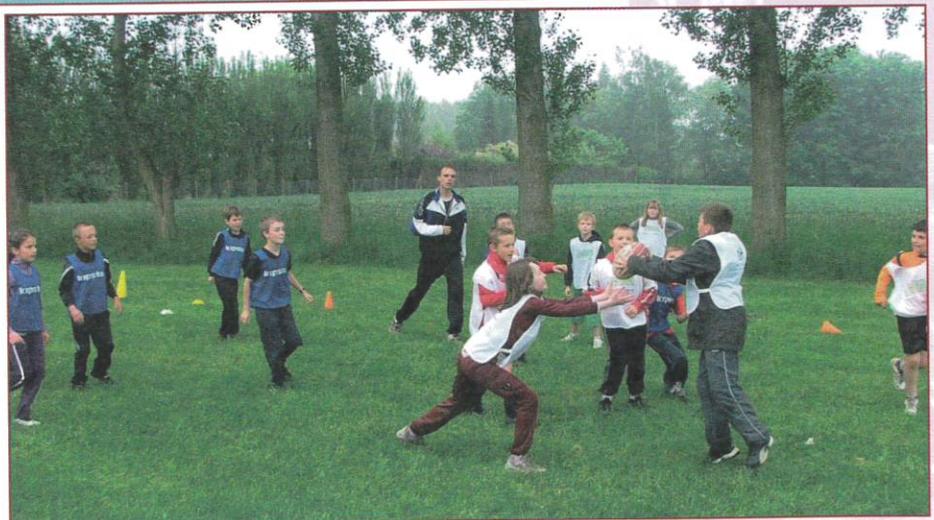
**Quelques
rencontres
sportives de l'année
scolaire dernière...**



*ATHLETISME à Aire
11 janvier 2012*



*HAND à Isbergues
25 janvier 2012*



RUGBY à Mametz - 30 mai 2012

USEP

École de Mametz



Il était une fois...

MARIE-THÉRÈSE DELMAIRE
(10 juillet 1925-1^{er} mars 2012)



Le 1^{er} mars dernier s'éteignait Marie-Thérèse Delmaire. Figure de l'histoire locale et de l'administration, elle était connue dans toute la région et a servi son Mametz avec ardeur et brio. La photographie ci-

dessus la montre en 1987, le jour de son départ du poste de secrétaire de mairie, entourée du maire de l'époque, Jean-Pierre Quéту, et de ses amis François-Xavier Bécuwe, maire d'Aire-sur-la-Lys, et Roland Huguet, maire d'Isbergues et président du Conseil Général du Pas-de-Calais. Ce dernier parlait alors à son sujet d'une "main de fer dans un gant de velours".

Ceux qui l'ont connue se rappelleront de son franc-parler, de ses convictions. Elle ne l'envoyait pas dire, Marie-Thérèse ! Elle ne laissait personne indifférent. Ce cliché illustre un pan important de l'histoire de la commune dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il en faudrait des pages pour évoquer son parcours, le cabaret familial de la Grand Rue, la figure bien aimée de son père, prématurément disparu, le pensionnat de Dohem, ses études d'infirmière, l'exercice de sa profession, le poste de secrétaire de mairie de Mametz et Rebecques, son rôle dans les affaires du village, sa famille, ses proches... Nous insisterons sur la manière dont elle a su recueillir la mémoire des anciens au travers de conversations au long cours, mais aussi sa volonté de transmettre cette mémoire, notamment au travers des chroniques historiques qu'elle tenait chaque année dans un bulletin municipal qu'elle eut l'idée de créer dès 1979, ainsi que dans la presse écrite, dont elle aimait souligner l'importance. Partie rejoindre ses chers disparus, elle laisse en héritage son souci de mettre en valeur le passé, et surtout de rendre l'histoire accessible à tous.

Mathieu FONTAINE

UNE VIE EN SOL MINEUR

Mametz, le mercredi 7 mars 2012 à 15 heures, l'église du village n'était pas assez grande pour contenir le rayonnement de l'une de ses enfants, Marie-Thérèse Delmaire qui venait de rejoindre un monde où elle se savait attendue. Le sentiment qui dominait ce jour-là, c'était la gratitude. Ce mot fut d'ailleurs prononcé plusieurs fois au cours de la célébration. Parmi l'assistance, certains avaient bénéficié des soins attentionnés de Marie-Thérèse, infirmière à domicile. D'autres se souvenaient du temps qu'elle passait à la mairie pour régler un dossier compliqué. D'autres encore nostalgiques du bon vieux temps avaient trouvé quelques moments de bonheur à lire et relire les chroniques du Mametz de nos grands parents parsemées d'anecdotes savoureuses.



Infirmière, secrétaire de mairie, historienne mais aussi enseignante, organiste à l'église de Mametz puis à Aire sur la Lys. Une vie en sol mineur. Sol mineur que Bach considérait comme le ton le plus complet « pratiquement le plus beau de tous les tons car mêlant la gravité profonde à l'amabilité joyeuse ». De cette vie Marie-Thérèse ne voulait pas que l'on parle au cours de ses funérailles, sans doute par crainte des mots approximatifs ou d'allusions déplacées comme celles constatées dans la presse. Elle savait que l'écriture est un acte moral qui exige un sens extrême de la responsabilité. Un mot peut endommager une relation humaine, peut noyer l'espoir dans la boue; mais ce même outil peut aussi être un instrument au service de la vérité. C'est pour ces raisons qu'elle ne négligeait aucun détail dans ses recherches : rigueur pour elle-même, exigence pour ceux qui travaillaient avec elle. Cette éthique ne l'empêchait pas cependant de garder cet optimisme, cette joie de vivre que nous lui connaissions. Elle qui avait fait ses premiers pas dans le cabaret de ses parents, elle possédait la sagesse qui enseigne qu'il faut voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

Marie-Thérèse nous a légué le fruit de son travail d'historienne. Certains mametziens que j'ai rencontrés depuis son départ, m'ont avoué qu'ils conservaient précieusement tous les bulletins communaux pour les chroniques du temps passé. Elle-même, dans un article de presse paru il y a quelques années, avait lancé le projet de rassembler tous ses écrits dans « un livret d'une vingtaine de pages qui ferait l'historique des trois villages qui forment notre commune, afin que les jeunes gardent vivante la mémoire de leur village ». Parmi les enfants de Mametz, certains possèdent la capacité de réaliser ce projet. Répondront-ils à ce testament intellectuel de Marie-Thérèse ? L'esthétique et l'histoire ont tant besoin de maîtres, qui les habitent sans orgueil.

Aujourd'hui, nos cœurs ne sont-ils pas en sol mineur ?

Tout à la fois en larmes pour le départ de cette grande Dame et dans l'espérance communiquée par son talent.

Mais arrêtons le propos car Blaise Pascal ne disait-il pas :

« Tout langage est superflu dès l'instant où l'âme est atteinte ».

Jean Delmaire

Une ancienne borne de délimitation à Crecques



Devant l'église de Crecques, à l'angle de la place et de la rue Saint-Honoré, une pierre sert de chasse-roue, comme de nombreuses autres dans les villages, pour éviter que les voitures ne passent trop près et n'abîment le mur. Cette pierre, si on la regarde avec attention, n'est pas sans intérêt. Il s'agit

selon toute apparence d'un grès. Sur une base vaguement carrée de près de 30 cm de côté se dresse un cylindre de 83 cm de haut. On y voit gravé

un gros point, de chaque côté duquel se trouvent deux sortes de rectangles.

En regardant de plus près on voit gravé assez nettement AIRE à... puis une distance illisible. Apparemment, avant d'arriver à sa place actuelle, cette pierre a servi de borne kilométrique (au XIXe ? au début du XXe siècle ?), probablement sur la route Aire Théroanne.

Mais avant cet usage, peut-être a-t-elle servi, à un autre endroit (lequel ?) de borne délimitant deux seigneuries : ce qui apparaît à première vue comme deux rectangles a la forme d'écus français modernes.

Septembre 1582 - avril 1583 : une querelle qui tourne mal à Mametz

C'était il y a 430 ans dans notre village. Philippe II, fils de Charles Quint, régnait sur l'Espagne et sur un grand nombre de provinces des Pays-Bas dont l'Artois. La ducasse¹ avait déjà lieu le dimanche suivant le 8 septembre...

Un jour de ce mois de septembre 1582 après la fête, les jeunes hommes du village se réunissent au cabaret tenu par Alix Denis pour faire leurs comptes. Ils ont en effet récolté de l'argent auprès des villageois et dépensé pour la fête, notamment pour se payer les services de musiciens venus d'Aire. Une querelle éclate à propos de la part à payer dans une dépense de vin. Un accord est trouvé mais il est rapidement remis en question.

¹ Déformation de "dédicace". Jour de fête où l'on commémore la dédicace de l'église d'un village.

Parmi ces jeunes Mametziens, l'attention se porte spécialement sur François Musquyn et Guillaume Willon. Lequel a provoqué l'autre ? On ne le saura jamais. L'histoire rapporte que Musquyn jette un verre de bière sur Willon. Les deux hommes se battent et leurs amis ont bien du mal à les séparer. Lorsqu'ils le peuvent, Guillaume, qui a pris un coup de poing, a l'œil droit en sang. Il ne pourra d'ailleurs voir avec cet œil trois semaines durant, dit-il. François lui a aussi mordu le pouce gauche.

Les choses en restent là, mais quelques temps plus tard, Musquyn agresse verbalement Willon. Ce dernier est soldat, dans la compagnie du capitaine Wigneron, faisant partie du régiment commandé par le sieur du Manny. Son agresseur le traite de poltron, et affirme, entre autres, qu'il ne mérite pas de porter les armes. L'affaire arrive à la connaissance du nouveau seigneur de Mametz, Jean d'Estourmel, seigneur de Wendeville, qui, en épousant Florence de la Viéville en 1578, est devenu seigneur des lieux, et de Marthes. En tant que tel il est garant du bon ordre et de la police sur ses terres. Il ordonne donc que les deux fassent la paix en public, sous peine de les faire jeter en prison, et que Musquyn paye une somme. Devant cette menace, ce dernier promet de payer et les deux se réconcilient publiquement.

L'affaire loin de se terminer, reprend de plus belle peu après, à Marthes, au cabaret de Jehan Doye, où sont rassemblés les jeunes hommes de Mametz. La bière aidant, les esprits s'échauffent, les insultes reprennent, l'un ne voulant pas payer son dû, et reprochant sa lâcheté à l'autre.

La fin tragique de cette affaire survient le dimanche de quasimodo (dimanche suivant Pâques) de l'année 1583, soit le 17 avril. Musquyn vient trouver Willon à la sortie de la grand messe pour lui dire qu'il ne payera pas la somme et qu'il lui fera une réputation de lâche s'il ne vient pas l'affronter à l'épée le jour même, "au son de la première cloche pour les vêpres", à l'écart, dans les champs. Sa réputation étant en jeu, Willon se rend sur place. Les adversaires se battent à l'épée, puis avec les poings, avant de se séparer. Le lendemain, Musquyn meurt de ses blessures, Willon quitte Mametz et la province.

Si nous sommes au courant de cette histoire, c'est que Guillaume Willon a demandé au roi une lettre de rémission (pardon) de son crime. Ce genre de demande est accompagné d'un récit des faits qui minimise toujours le rôle du vivant et charge le mort, mettant en avant comme ici la "quereleuse et redoubteuse vie dudit deffunct". Willon peut aussi compter sur son statut de soldat servant les intérêts du roi et risquant sa vie pour lui, ce qu'il vient de faire, précise-t-on, dans la compagnie de cheualégers du capitaine Carondelet au camp devant Vilvoorde, que les troupes du roi d'Espagne viennent de reprendre. C'est ainsi qu'au mois de septembre 1584, il obtient rémission de son crime, et peut revenir librement en Artois.

Mai 1711 : réfection de la maison du meunier de Crecques

"Aujourd'huy 16^e jour de may 1711, sont comparus pardevant les notaires royaux d'Artois de la résidence de Saint-Omer soussignés, maître Pierre Faÿolle agent et receveur de Monsieur le duc de Croÿ*, seigneur de Crecques, Rebecques et autres lieux d'une part, Jean François Portenart et Charles Bachelet, respectivement maîtres maçons demeurant au village d'Elnes**, lesquels sont convenus pour la main d'œuvre du rétablissement de la maison du moulin au bled du village de Crecques occupée par François Desprey*** meunier audit lieu laquelle est tombée par l'impétuosité des eaux sauvages à cause d'un nocq qu'avait fait poser le sieur de Crombecq dans la digue de la rivière pour avoir l'eau pour faire flotter les prés qu'il a audit Crecques en la forme et manière suivante,

Premièrement les dits sieurs comparants se sont obligés l'un pour l'autre et chacun d'eux seul pour le tout, renonçant au bénéfice des discussions, de déblayer tous les matériaux qui sont tombés dans un mont, et de les séparer de la place de ladite maison, de démonter le reste des murailles qui se trouvent existantes, même jusqu'aux fondations,

Savoir du côté du soleil couchant, jusqu'aux châssis de la fenêtre, et du côté vers soleil levant jusqu'à un pied et demi**** au-delà de la dernière crevasse qui se trouve à ladite muraille, de faire des nouvelles fondations, aussi profondes qu'il sera nécessaire pour élever les murailles, aussi bien que le pignon, même un tas ou deux de pierres plus haut que n'étaient ci devant lesdites murailles, de rétablir le four, faire une cheminée contre le pignon de ladite maison comme était celle ci devant, de plus rempiéter le surplus de la muraille dudit moulin au bled, aussi avant qu'il se trouvera nécessaire et généralement faire toutes les mains d'œuvres nécessaires pour le rétablissement de ladite maison, si comme, de tailler toutes les pierres qui seront nécessaires, faire le mortier, tirer le sable, et tous autres,

Et ledit premier comparant s'est obligé et a promis, de fournir aux dits seconds comparants tous les matériaux nécessaires sur les lieux pour le rétablissement des murailles, pignon, cheminée et four ci-dessus exprimés, et d'en faire faire les charrois, aux frais et dépens dudit seigneur duc de Croÿ sauf son recours contre ledit sieur de Crombecq, et de payer auxdits seconds comparants, la somme de 80 livres pour toute la main d'œuvre des fondations, murailles pignons four et rempiètements ci-dessus exprimés, et ce fait, a fait que lesdits seconds comparants travailleront avec 15 sols pour vins, qu'icelui premier comparant leur a payé comptant, lesquels ouvrages et travaux devront être bien dûment faits et assurés et sujets à visitation en dedans le 15 de juillet prochain à l'entretienement et accomplissement de tout ce que dessus, lesdits comparants ont obligé leurs biens (...)

Vaneechout, Derin [notaires]"

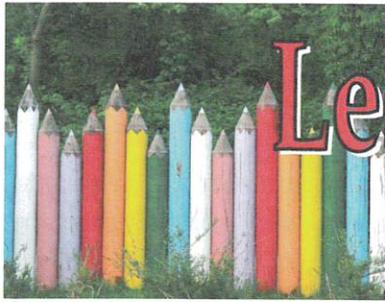
* Le duc de Croÿ est un seigneur important qui ne réside pas sur place. Il a pour le représenter dans le village un "agent", qui surveille ses intérêts et recueille les taxes qui lui sont dues.

** Avant la Révolution, les villages de Wavrans-sur-l'Aa et Elnes ont la particularité de compter de nombreux maçons et de tailleurs de pierres parmi leurs habitants.

*** François Despreys, époux de Marguerite Delamarlière. Il a aussi été bailli de Rebecques.

**** Soit 48,72 cm.

Matthieu Fontaine



Les Associations

CARABINIERS DE MAMETZ
JEAN-CHARLES DELATRE
16 chemin de Monbus
06.30.68.76.61

CARABINIERS DE
MARTHES
JEAN-MICHEL CASIEZ
6 rue du Château
03.21.12.33.69

CARABINIERS DE CRECQUES
JEAN-PIERRE DEBRIFFE
254 Grand' rue
03.21.95.84.11



UN PLUS POUR MAMETZ
Club couture
VÉRONIQUE DEPRETZ
19 rue de Bruchine
03.21.95.26.04



CHAPEAU DE COW-BOY ET
BOTTES DE CUIR
ISABELLE BAROUX
46 rue de Choquart
03.21.95.66.54



A.P.E. (association des
parents d'élèves)
DELPHINE THELLIER
40 rue de l'Anglet
Crecques

LOISIRS DETENTE
CLAUDINE ALEXANDRE
9 rue de la place à Marthes
03.21.39.13.09



A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E Veuves
de Mametz/Rebecques
ANDRÉ LOZINGO
25 rue du moulin
03.21.95.80.23



CLUB DU 3e AGE
GENEVIÈVE GOZET
3 Place du rietz Marthes
03.21.95.58.83

E.S.M.R. (football)
JOËL LECIGNE
22 rue de Bruchine
07.61.46.29.18



LA TRUITE MAMETZIENNE
RENÉ MASCLET
 12 rue St Honoré Crecques
 03.21.39.29.85

F.N.A.C.A.
Francis Faucon
 9 rue de l'anglet
 Crecques



Sté DE CHASSE DE MARTHES
MICHEL DELVART
 3 chemin du calvaire
 Marthes
 03.21.39.58.17

Sté DE CHASSE
AU GIBIER D'EAU
JEAN PIERRE CHARLET
 58 Grand' rue
 03.21.39.27.06



U.S.E.P.
DOMINIQUE LEBRUN
 80 Grand' rue
 03.21.38.76.24

Sté DE CHASSE DE CRECQUES
DAMIEN BOURDREL
 6 rue de l'anglet Crecques
 03.21.93.55.15

Sté DE CHASSE DE MAMETZ
PATRICE VITRY
 8 rue de la gare
 03.21.95.13.68



ASSOCIATION DES FETES
CHRISTIAN MASSET
 80 Grand' rue - Mairie
 03.21.39.07.05



MAMETZ GYM' FORM
SYLVIE CHEVALIER
 12 chemin des Charbonniers
 Marthes
 03.21.88.34.94



CYCLO CLUB DE MAMETZ
BRUNO CROWYN
 1 rue du Mont de Biennes
 Aire sur la Lys
 03.21.39.36.88



MOTO CLUB
LES COPAINS D'ABORD
JACQUES MOITEL
 14, rue de l'Anglet
 Crecques
 06.77.03.66.20



« ASSOCIATION DE COUTURE »

L'année 2012 a amené un grand changement au sein de notre association :



UN CHANGEMENT DE LOCAL !

Depuis maintenant 21 ans, notre association de couture œuvre au sein de votre village. Nous évoluons tranquillement au rythme des saisons, principales inspirations pour la Confection des vêtements.

Sous la houlette de Monsieur le Maire

et avec l'aide des employés communaux, nous avons emménagé dans des nouveaux locaux où nous sommes comme des « coqs en pâte » !

L'inauguration a eu lieu en présence de nos élus qui ont tous répondu présents, à notre grand plaisir !

Si vous avez toujours voulu apprendre à coudre, la solution est de nous rejoindre, que vous sachiez vous débrouiller un peu ou même, pas du tout !.....

Nos cours se déroulent le mardi de 18 à 20 h (nouveau cours cette année), mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 et jeudi de 9 à 11 h. L'ambiance sympathique et le mélange intergénérationnel sont très enrichissants.



ASSOCIATION DE COUTURE "UN PLUS POUR MAMETZ"

19, rue de Bruchine - 62120 - MAMETZ

Tel : 03.21.95.26.04 - 03.21.95.52.26 - 03.21.38.03.12 - 03.21.38.26.07



**vous propose, depuis la rentrée de septembre 2012,
six cours qui s'articulent comme suit :**

- Le lundi** de 14h30 à 15h30 avec *Nathalie* : **LEA : Echauffement, Abdos, fessiers, dorsaux, relaxation**
de 19h à 20h avec *Maryse* : **Gym Tonique**
- Le mardi** de 19h30 à 20h30 avec *Laure* : **Zumba**
- Le mercredi** de 14h30 à 15h30 avec *Stéphanie* (le 1er mercredi du mois) **Sophrologie,**
avec *Brigitte* (les mercredis suivants) : **Yoga**
- Le jeudi** avec *Nathalie*
de 9h à 10h : **Gym douce et d'entretien**
de 18h15 à 19h15 (provisoire)
& de 19h30 à 20h30 **Cardio, step, renforcement musculaire, abdos.**

Mametz Gym Form'

**C'est également 3 séances de marche
les mardi, jeudi et samedi matin à partir de 9h30**

et même une grande marche le samedi pour les plus courageux qui démarre à 9h.

L'association Mametz Gym Form' a avant tout la volonté de proposer un maximum de choix à ses adhérents à un tarif attractif de 57 euros quelque soit le nombre de séances suivies (gym + marche), création d'un tarif étudiant cette année à 40 euros et une cotisation marche (seule) à 10 euros.

Mametz Gym Form' est composée d'une joyeuse équipe de bénévoles dévouées :

↳ **SES BÉNÉVOLES DE LA MARCHÉ** *Marie-Claire Descamps et Raymonde Lenoir*

↳ **SES MEMBRES**

Elisabeth Barre, Gwenaëlle Defachelles, Christine Devaux, Marine Dutombois, Marie Jeanne Lefebvre, Maryse Remoleux, Nathalie Vanmaeren,

↳ **SON BUREAU**

Les Trésorières Dominique Savary ☎ 03.61.23.95.30
et Justine Dublicq ☎ 06.70.83.41.57

La Secrétaire Corine Béhague ☎ 03.21.95.77.57

La présidente, Sylvie CHEVALIER ☎ 03.21.88.34.94

La Truite Mametzienne

L'année 2012 vient de s'achever, laissant derrière elle satisfaction tant pour l'association que pour les bénévoles.

Avec des réalisations en tout genre telles que :

- des travaux piscicoles et d'aménagement
- des visiteurs en nombre (lycée agricole de Valfosse, de Noeux les Mines, de Labourse)
- offre à de nombreux jeunes de venir pêcher gracieusement à Mametz (école de pêche de Saint-Venant, Arques, Saint-Omer, Béthune, etc.) ainsi qu'à des adultes du Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale de Tourcoing.
- choix du Comité Départemental du Pas-de-Calais d'organiser sur nos magnifiques étangs en septembre 2012, 48 heures de concours avec les plus grandes pointures de la pêche au coup.
- réception en novembre 2012 des Directeurs et des Elus du Conseil Général avec le concours de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais, la Police de l'Eau et le Maire de Mametz : Matinée d'études et visite l'après midi des travaux réalisés.

Cette journée a permis de faire découvrir la politique de l'AAPPMA de Mametz, le travail accompli par les bénévoles, par la débauche de moyens mis en place par le Président Mascllet pour trouver des financements et de l'aide apportée par la Municipalité. Ces travaux obligatoires dans le plan quinquennal de gestion se montent à 19 880€ financés à 74% par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, 20% par le Fédération de Pêche, le solde étant couvert par nos fonds propres.

Un projet important vient d'être mis en place en coopération avec la commune : la réfection de 254 mètres de berges à l'Etang de Crecques le long de la départementale (Prévision hiver 2013) pour un coût de 23 225€ H.T. Une « chasse aux subventions » a été entreprise par le Président MASCLLET et le maire Jacques DELMAIRE, deux concitoyens unissant leurs efforts pour une même cause : la commune de Mametz. Ce projet devrait pouvoir bénéficier d'un financement de près de 80%.

En 2013, la journée de pêche organisée au profit des enfants de la commune le jour de la Ducasse de Crecques n'ayant pas rencontré le succès escompté, le Président a souhaité faire profiter de cette journée aux enfants de l'école de Mametz dirigée par Monsieur Dominique LEBRUN. Ce sont près de 70 élèves à qui le Président fera découvrir une rivière à truites, expliquer ce qu'est le lit mineur et lit majeur de la Lys, sa biodiversité au niveau de sa faune et de sa flore, la ripisylve. Une journée sur le thème de l'EAU qui se terminera par une partie de pêche à la truite organisée et financée par l'AAPPMA la Truite Mametzienne.

Une somme de travail, réalisée parfois avec de grandes difficultés, avec parfois des critiques qui ne nous ébranlent même plus. Malgré cela, je ne peux que remercier tous ceux qui ont œuvré pour la bonne marche de l'association :

- les bénévoles
- la municipalité et son Maire, les employés communaux
- Muriel CHARLET toujours attentive aux recettes et aux dépenses
- M. et Mme Jean-Pierre CHARLET pour leur sérieux travail dans la vente et la gestion des cartes et des taxes, les gardes Stéphane, Claude et Rudy qui font un travail difficile, les propriétaires et riverains
- les contrôleurs aux comptes Messieurs HESSEL et DUMORTIER pour leur impartialité sur la comptabilité.



A tous, bonne année 2013.

Que joie, santé et bonheur soient au rendez-vous
René MASCLLET,

Président de l'AAPPMA
« La Truite Mametzienne »

Siège : CAFÉ CHARLET

58, Grand'rue

62120 - MAMETZ

☎ 03.21.39.27.06

tritemametz@orange.fr

E.S.M.R. FOOTBALL

ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES

2012, l'année du renouveau



LES EFFECTIFS

120 licenciés soit 65 seniors, 40 jeunes encadrés par 7 éducateurs, 12 dirigeants, 3 arbitres officiels

LES EQUIPES

3 équipes seniors, 1 équipe U15 et une équipe U13 (entente avec Quiestède), 1 équipe U11, 20 débutants de U6 à U8 dont une équipe féminine.

LES ENTRAINEMENTS

2 fois par semaine pour les seniors de 18h30 à 20h. Le mercredi pour les jeunes de 14h à 16h au terrain. Pendant la période hivernale, de 13h30 à 15h à la salle des sports de Théroutanne

LE TARIF DES LICENCES

- Gratuit jusqu'à l'âge de 15 ans et pour les dirigeants
- 30€ pour les 16-18 ans (*) 50€ pour les seniors (*)

(*) Toute licence payante donne droit à un demi-tarif lors de nos deux soirées.

Inscriptions à partir de 5 ans auprès du Président Joël LECIGNE tél. 07.61.46.29.18

L'ACTUALITE 2012

Le Club, après quelques années en demi-teinte, reprend des couleurs et redécouvre une ambiance d'antan. Même si les objectifs n'ont pas été atteints, la saison 2011/2012 s'est révélée satisfaisante dans son ensemble :

- L'équipe 1^{ère} s'est classée 4^e de son groupe et s'est fait éliminer aux tirs au but en demi-finale de coupe
- L'équipe B, composée majoritairement de nouveaux joueurs, termine 7^e. Il en a été de même pour les vétérans de l'équipe C
- Côté jeunes, nos U13, en foot animation se classent à la 4^e place
- Les plus petits ont participé à une vingtaine de plateaux dont plusieurs en salle lors de la période hivernale.

LES FESTIVITES

- Le traditionnel loto
- Les banquets dansants
- Le tournoi de sixte Julien Zobel : par manque de terrains, nous avons dû refuser 13 équipes, malgré le mauvais temps. Une réorganisation de ce tournoi sur le plan des horaires nous permettra d'accepter toutes les inscriptions
- Le Noël des Jeunes : remise d'un survêtement offert par la Boucherie Auxenfants et AB Bois. Le Bintje Club a offert un jeu de maillots pour les plus petits

2012 aura été l'année du début d'un partenariat avec une marque sportive mondialement connue qui permettra de disposer de panneaux publicitaires sur le pourtour du terrain, de bénéficier de prix très raisonnables sur nos achats d'équipements et de percevoir une subvention.

Bonne Année à tous

Le Président, Joël LECIGNE

L'ASSOCIATION DE DANSE COUNTRY

«Chapeau de Cow-boy et bottes de cuir »



L'association de danse Country a été créée en 2007. 50 adhérents se réunissent tous les mercredis de 17h à 18h, 18h à 19h et 19h à 20h à la salle du Millénium de Mametz. Pour les plus anciennes, 90 chorégraphies ont été apprises. Nous tenons à garder le style « country » et ne pratiquons pas de Line-Dance. Une section initiation a été ouverte cette

année. Ce club est ouvert à tous de 16 à 77ans. Nous avons réalisé plusieurs démonstrations : au repas des aînés à Mametz, au feu de la Saint-Jean à Sercus, au téléthon de Blessy.

Le jour de la ducasse, un bal a été organisé par le C.C.A.S. et nous l'avons animé avec beaucoup de plaisir. Monsieur le Maire nous a accompagné en chantant.

Cette association a pour but de s'amuser en dansant entre amis. Aucune tenue spéciale n'est demandée, être bien dans ses chaussures suffit.

L'inscription est de 40 euros la première année et 30 euros les années suivantes.

La Présidente Isabelle BAROUX



Si vous souhaitez nous rejoindre, contacter: Madame Isabelle Baroux: 06.24.69.92.24
mail: countrymametz62@wanadoo.fr site : www.chapeaudecowboyetbottesdecuir.fr



Le Club du 3e Âge

Le club compte une cinquantaine d'adhérents. Les amateurs de cartes et de jeux de société se réunissent tous les mercredis à partir de 14 h. à la salle du Millénium. Les membres du comité organisent dans l'année la galette des rois, un goûter de Noël et deux repas. Si le nombre de participants est suffisant, des sorties seront programmées. Les personnes qui désireraient faire partie du club sont les bienvenues.

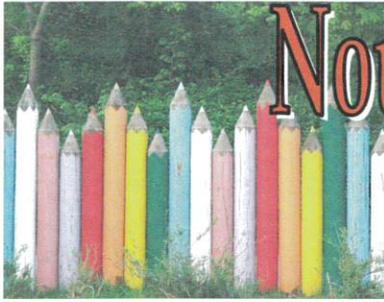
Pour cela nous contacter, le mercredi après-midi à la salle ou appeler le 03.21.88.50.96

COMPOSITION DU BUREAU

• Présidente :	GENEVÈVE GOZET	3, place du Rietz	03.21.95.58.83
• Vice-présidente :	JOSIANE LECIGNE	41, grand'rue	03.21.88.50.96
• Secrétaire :	MARIE-RITA DEHURTEVENT	8, rue des Champs Lambert	03.21.39.27.59
• Trésorier :	JACQUES LECIGNE	41, grand'rue	03.21.88.50.96

Dates à retenir

La Galette des Rois	salle du Millénium	Mercredi 2 janvier
Assemblée Générale	salle du Millénium	Mardi 5 mars
Repas		Samedi 11 mai
Goûter de Noël	salle du Millénium	Mardi 10 décembre



Nouveaux commerces & services

LIBERTY HOME
DELPOUVE Michel

**JARDINAGE & PETITS BRICOLAGES
POUR LES PARTICULIERS**

  **15,00€ de l'heure tout compris, soit
7,50€/heure**
Après réductions ou crédits d'impôts*

Tél. : 06.16.28.95.31

Entreprise agréée services à la personne - Siret 750 204 406 00011

Liberty home

Ménage
Repassage
Garde d'enfants
3 ans et plus



Céline DELPOUVE
aide ménagère indépendante agréée services à la personne

Tél : 06 16 29 94 18

6.95 € / heure
13,90 € de l'heure tout compris, soit
Après réductions ou crédits d'impôts *

SIRET : 750 204 406 00011 Ne pas jeter sur la voie publique

Garage GG Auto

Réparation toutes Marques
Carrosserie & Pare-brise

2 bis rue du Moulin - **62120 MAMETZ**
Tél : 09 51 42 27 77 Port : 06 52 53 09 70

Zen & Belle
INSTITUT DE BEAUTE

• Épilation • Maquillage • Extension de cils
• Soins visage et corps • Solarium • Onglerie

47 bis, Grand'Rue 62120 MAMETZ
03.21.12.22.00



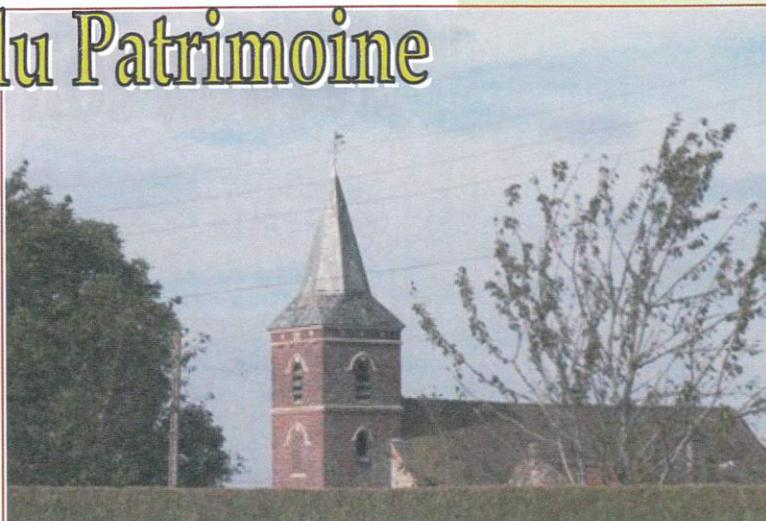
« Dans la continuité de Monsieur Tétart, j'ai décidé de développer deux nouveaux services :

- **Le recyclage des radiographies.** En apportant leurs vieux clichés radiographiques usés à la pharmacie, les patients font un double geste : d'une part l'écologie car comme vous le savez, le circuit des ordures ménagères ne les accepte plus dans ses collectes. L'autre geste est humanitaire : en recyclant ces radios, la ligue contre le cancer obtient 500 euros par tonne.
- **L'élimination des DASRI** (déchets d'activités des soins à risques infectieux) comme les aiguilles qu'utilisent notamment les diabétiques. Désormais, les patients peuvent venir chercher un contenant homologué. Une fois plein, il peut être ramené à la pharmacie pour être détruit.

Ces deux nouveaux services sont évidemment gratuits pour tous. Un grand merci à tous les mametziens et mametziennes pour leur accueil !!! »

HÉLÈNE NICQ

Journées du Patrimoine



Les 15 et 16 Septembre, la Commune de Mametz participait pour la 4^{ème} fois aux Journées Nationales du Patrimoine.

Pour cette édition, c'est le hameau de Marthes qui fut mis à l'honneur à travers

une exposition dans son église, une petite randonnée « Chapelles et Calvaires » et des jeux anciens.

Si le samedi peu de visiteurs se sont déplacés, le dimanche redonna le sourire à tous les participants avec une centaine de visiteurs. Une belle reconnaissance de l'investissement général de l'équipe JDP.

L'EXPOSITION DANS L'ÉGLISE

Elle a permis de mettre en valeur les soldats de Marthes « Morts pour la France » au cours de la Guerre 14/18, ainsi que deux figures locales de Marthes ; le père Léonce DEHURTEVENT parti 58 ans chez les Inuits et le père Léon SAISON qui lui resta 48 ans en Mission au Nord-Cameroun et au Tchad. L'inauguration de l'école de Marthes et une série de photos sur les processions dans les années 30 venaient compléter cette exposition.



RANDONNÉES

Deux ballades le samedi et quatre le dimanche, d'environ 2 kms, ont permis de découvrir les chapelles et calvaires à travers les chemins de Marthes.

A l'arrivée un petit questionnaire remis aux randonneurs leur permettait d'en savoir un peu plus sur ces monuments.



JEUX ANCIENS

Comme l'an dernier les jeux anciens : jeux de bisque, balle au tamis et javelot, ont remporté un franc succès sur la place du Rietz, le tout sous un beau soleil.



Encore merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour la préparation de ces journées.

En 2013 ce sera le hameau de Crecques qui sera à son tour, mis à l'honneur.



Dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18 en 2014, les communes de Mametz et de Rebecques, avec la participation des Associations d'anciens combattants et une équipe de bénévoles, mettent en place une exposition retraçant le parcours des soldats ayant combattu.

Pour ce faire, nous aurions besoin de tous les éléments possibles : Photos de soldats- documents- courriers- cartes postales ou autres objets relatifs au conflit, le tout pour étayer l'exposition.

Si vous souhaitez nous aider dans notre projet, prenez contact avec la Mairie de Mametz au 03.21.39.07.05, la Mairie de Rebecques au 03.21.95.83.96, ou encore au 03.21.95.26.04. Tout ce que vous mettrez à notre disposition, sera directement scanné et redonné en main propre

Manifestations

VŒUX MUNICIPAUX
SAMEDI 7 JANVIER



MISE A L'HONNEUR DES CARABINIERS DE MAMETZ POUR L'AMENAGEMENT COMPLET
DE LEUR NOUVEAU LOCAL RUE DE LA GARE

MISE A L'HONNEUR EGALEMENT D'UN JEUNE MAMETZIEN SÉBASTIEN ALEXANDRE DIT « GUY ROUX »
POUR SON INVESTISSEMENT DANS DIFFERENTES ASSOCIATIONS MAMETZIENNES



LE 4 FEVRIER
PIECE DE THEATRE
FACTEUR A RISQUES
INTERPRETEE PAR
LA TROUPE « FOUS RIRES »
LES RECETTES DE CETTE SOIREE
SONT AU PROFIT DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE 17 FEVRIER
REMISE DES PRIX
DES ILLUMINATIONS DE NOEL



NETTOYAGE BENEVOLE DE NOS CHEMINS
REALISE PAR LE CLUB DE QUADS DE
GUARBECQUE « ACRO QUADS NATURE » ET
PAR LES ELEVES DE L'ECOLE DES TILLEULS



19 MARS

COMMEMORATION DU 19 MARS
AVEC REMISE
DE LA MEDAILLE MILITAIRE
A MONSIEUR FRANCIS FAUCON



LE 9 AVRIL
UN CADRE MAGNIFIQUE L'ETANG DE LA
SAUVAGINE, DE NOMBREUX ENFANTS DE TOUT
AGE, DEUX PARCOURS DIFFERENTS (UN POUR LES
PETITS ET UN POUR LES GRANDS) ET PRES DE 500 CŒFS
RAMASSES.



SAMEDI 5 MAI - MEDAILLES DU TRAVAIL
22 RECIPIENDAIRES DECORES PAR MONSIEUR LEFAIT DEPUTE ET
MONSIEUR DISSAUX CONSEILLER GENERAL



LE 28 AVRIL,
REMISE DE LA MEDAILLE MILITAIRE
A MONSIEUR JOSEPH BAUDUIN
ET CELLE DU MÉRITE FEDERAL
A MONSIEUR HENRI FLASQUE



LES JEUX DU 14 JUILLET A LA SALLE
DU MILLENIUM (COURSE AU SAC,
MAQUILLAGE, TIR À LA CORDE, GOÛTER, ETC.)



**VISITE A NOTRE DOYENNE JULIA GOZET
POUR SON ANNIVERSAIRE**



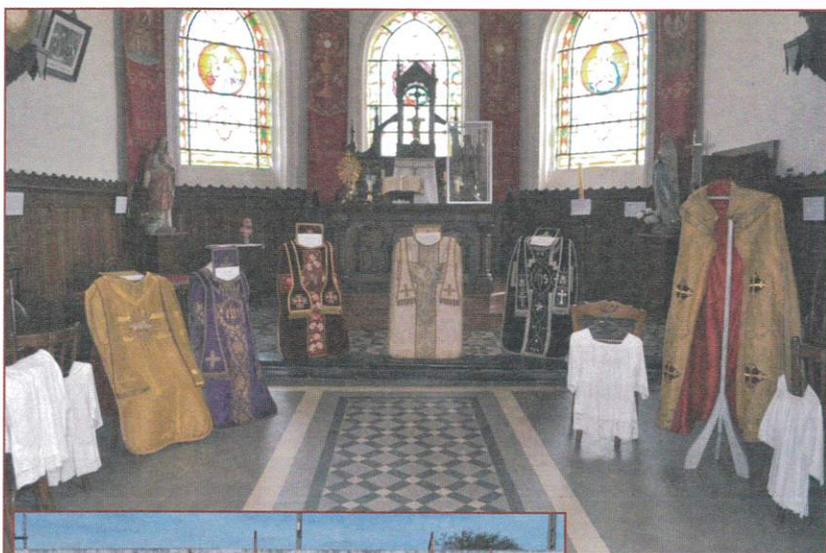
BALL-TRAP LES PIEDS DANS L'EAU



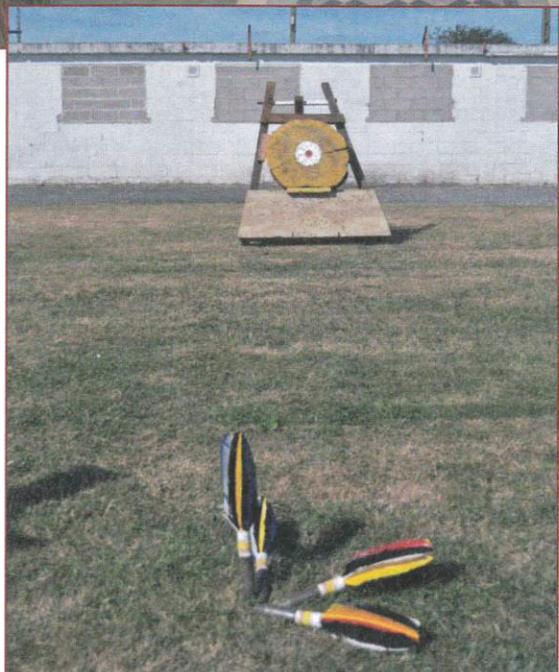
LE 6 JUIN SORTIE CYCLO USEP



**REMISE DES DIPLÔMES DU PERMIS PIETON
A QUELQUES JEUNES MAMETZIENS,
ATTENTION TOUS N'ONT PAS ÉTÉ RECUS !**



**LES JOURNEES DU PATRIMOINE
LES 15 et 16 SEPTEMBRE A MARTHES**



**SAMEDI 8 SEPTEMBRE
1er BAL COUNTRY ORGANISE PAR L'ASSO-
CIATION « CHAPEAUX DE COWS-BOYS ET
BOTTES DE CUIR » AU PROFIT DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**





LE 15 SEPTEMBRE, INAUGURATION OFFICIELLE DE LA CLASSE NUMERIQUE ET DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS EN PRESENCE DE MESSIEURS VANLERENBERGHE SENATEUR, LEFAIT DEPUTE ET DISSAUX CONSEILLER GENERAL



NOVEMBRE : POSE D'UN PANNEAU D'INFORMATIONS A LA SAUVAGINE (HISTORIQUE DE L'ETANG ET RENSEIGNEMENTS PÊCHE)



23 SEPTEMBRE EXPO PEINTURES AVEC LA PARTICIPATION DES ELEVES DE L'ECOLE DES TILLEULS



LE 20 OCTOBRE COLLECTE DE FERRAILLE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES AVEC LA COLLABORATION DE LA SOCIETE DIDIER CHASSAGRANDE D'AUDINCTHUN 4 TONNES 700 RECOLTEES



LE 2 DECEMBRE REPAS ANNUEL DE L'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE MAMETZ

Le Concours des Maisons Fleuries

Catégorie « Jardin visible de la rue »

Catégorie « Cours et Façades »



1er Prix : M. & Mme PEYREN, 16 Rue de la Place



1er Prix : M. Gilles DANDEL, 4 rue de la Gare



2ème prix : M. & Mme Benoît POUILLE
19 Chemin des Grands Rietz



2ème prix : Mme Murielle DANDEL
34 Rue de la Gare



15 participants en 2012

Un jury de 7 personnes sous la responsabilité de Jean-Pierre POTIER Conseiller Municipal

2 catégories

- 🌸 Les jardins visibles de la rue
- 🌸 Les cours et les façades

De nombreux bons d'achat à gagner.
N'hésitez pas à vous inscrire en 2013...



Le Concours des Illuminations



LA REMISE DES PRIX PAR LES RESPONSABLES
DU CONCOURS Isabelle DHIU et
Elisabeth DA SILVA conseillères municipales



LES 14 CONCURRENTS 2011
1^e prix : Jean-Louis Deschodt,
2^e prix : Raphaël Beauchamp

Lors des fêtes de Noël 2011, une seule commerçante le salon de coiffure de Madame MOREL et 13 particuliers ont participé au concours des maisons illuminées organisé par la commune. On comptait également un participant hors-concours en la personne de Monsieur Bruno FLOUR.



Lors de la remise des prix début 2012, le classement s'est établi ainsi :

- 1e DESCHODT Jean-Louis
- 2e BEAUCHAMP Raphaël
- 3e POURCHEL Jean-Marc, DENIS Christian, CASIEZ Bénédicte
- 4e LESECQ Pascal
- 5e ANDOUCHE Daniel
- 6e MARTEL Gaël
- 7e VINIACOURT Daniel
- 8e LAINE Noël, LECLERCQ Guy



LA FÊTE DE LA MOTO 2012



Une fête de la moto reconnue, 3500 visiteurs, 15 concessionnaires moto sous chapiteau, une brocante moto, des exposants professionnels, un circuit quad pour les enfants, un spectacle de stunt, des démonstrations des pompiers, des baptêmes d'hélicoptères, des concerts rock, de la restauration, une buvette et plus de 100 BENEVOLES que dire de plus

CHAPEAU ET A L'ANNEE PROCHAINE



MOTO CLUB
« LES COPAINS D'ABORD »
Jacques MOITEL
☎ 06.70.26.77.24
✉ mclescopainsdabord@yahoo.fr

FÊTE DE LA MOTO

AUTHENTICITÉ ET CONVIVIALITÉ À MAMETZ (62)

Le moto-club « Les copains d'abord » a organisé la deuxième fête de la moto à Mametz. Avec une partie salon pour les parents, de nombreux stands, du spectacle, de la prévention parfois ludique, une piste de quad pour les plus petits et du rock non-stop. Il n'en fallait pas moins pour attirer de nombreux clubs de la région dont certains ont tenu un stand. De la convivialité et des rencontres, des conversations qui vont bien loin autour de l'immeuble bar installé devant la salle des fêtes.

Jacques Moitel n'en revient toujours pas : 250 motos pour la balle de dimanche matin et environ 2500 visiteurs malgré un temps maussade et parfois pluvieux. Il tient à remercier les 120 bénévoles, les habitants et le maire du village de Mametz pour leur aide sans laquelle cette fête n'aurait pas été. Il remercie aussi les nombreux clubs venus lui rendre visite à Mametz. Vivement l'an prochain !

Textes et photos : Gilles Fassin

Le Tour de France



LE SUPERBE VELO GEANT, FRUIT D'UNE ETROITE COLLABORATION ENTRE FRANCIS FAUCON ET JEAN-PIERRE POTIER, CONSEILLER MUNICIPAL.

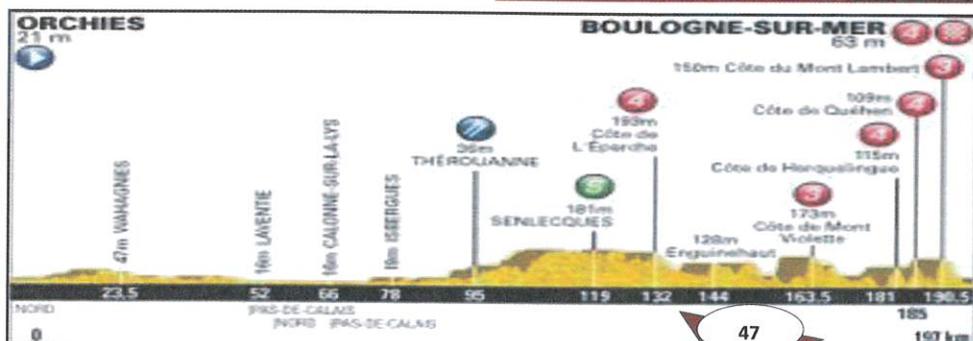


EN ATTENDANT LE TOUR, ANIMATION DE L'A.M.G.A. POUR LES JEUNES ECOIERS (ACTION FINANCEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MORINIE)

PETITE PAUSE RESTAURATION « AUX FRANGINES » POUR LAURENT GERRA



TOUS LES ELEVES ATTENDENT LE TOUR



La Revue de presse

L'Indépendant du Pas-de-Calais
N°37 - Vendredi 14 septembre 2012

Mametz

LA TRUITE MAMETZIENNE Trois épreuves de trois heures



Autour de l'étang de Crecques.

C'est sous un soleil de plomb que les trente meilleurs pêcheurs du département se sont disputés la victoire sur les sites de Crecques et de la Sauvagine. Les trois épreuves de trois heures programmées le samedi et le dimanche devaient permettre aux mieux classés d'accéder en divi-

sion régionale. Les petits poissons étaient au rendez-vous et le dimanche après-midi, ce sont les plus gros (carpes et brèmes notamment) qui s'étaient eux-aussi invités, sous l'œil de très nombreux visiteurs conquis par le matériel de haute technologie. En soirée, le maire Jacques Delmaire

a remis un magnifique vase en cristal d'Arques au vainqueur, en présence du président René Masclet et de ses bénévoles.

Le classement : - accèdent en championnat régional : 1 Alain Delattre ; 2 Julien Duquenois ; 3 Fabrice Flavigny ; 4 Stéphane Aloucherie ; 5 Jean-Michel Garnier ;

6 Grégory Verdière ; 7 David Martel ; 8 Alois Crofaert ; 9 Julien Legendre ; 10 Frédéric Mervens - se maintiennent en première division : Guy Vanapelghem ; David Vaillant ; Olivier Testelin ; Jean-Christophe Petitpré ; Bernard Lohez ; Fabrice Daubresse ; Ludovic Barrois.

Michel Bonnel honoré pour le service rendu

Jeudi, à l'issue des vœux de la communauté de communes de la Morinie, Michel Bonnel a été mis à l'honneur, ainsi que son épouse. Né à Mametz en 1949, Michel Bonnel a commencé sa carrière dans des exploitations agricoles, avant d'être recruté comme cantonnier à Mametz. Il est entré au SIVOM de Théroutain en 1976. S'est marié en 1990 avec Eugénie Demol avec qui il a eu une fille Marie-Ange. Agent technique qualifié, et finalement adjoint technique principal de deuxième classe, il a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre. ■



MAMETZ

Le village expose sa palette de peintres

Dimanche avait lieu la 9^e exposition de peintres organisée à la salle du Millénum. Les artistes mameziens étaient largement représentés. Parmi ce panel de peintres amateurs, Marcel Blary, également organisateur de l'évènement.

« Il faut deviner le peintre pour comprendre l'image » (Nietzsche). Pouvez-vous nous parler de vous et des toiles que vous avez exposées dimanche ? J'expose un peu chaque année. Vous savez, les modes changent. D'ailleurs, en ce moment, je refais la décoration de ma maison. J'ai longtemps été dans le classique. A un moment, il faut changer et se diriger vers ce qui est tendance. Ou simplement modifier les couleurs. Je suis un peu « natures mortes ». Je ne suis pas portraitiste ; je suis bien plus à l'aise avec des fruits ou des fleurs.



Marcel Blary a songé arrêter d'organiser cette exposition. Les peintres amateurs lui ont demandé de revenir l'an prochain pour la 10^e édition... Il a accepté.

faire autre chose. Il y a vingt ans que je me suis remis à peindre (Marcel va avoir 61 ans). Pas à fond, mais ça reste une belle passion. Je suis à la retraite et je ne trouve pas forcément plus de temps pour peindre.

Combien de tableaux avez-vous peints ? J'ai aussi fait de l'aquarelle, mais je suis quand même plus à l'aise avec la peinture à l'huile. J'ai plus de 20 toiles, je pense, aujourd'hui.

Combien de temps mettez-vous à terminer une toile ? Vous sentez le besoin de la retoucher systématiquement ? Ce qui est long, c'est quand j'utilise de l'huile fine. Je prends encore des cours de perfectionnement à Wirtes. Et heureusement ! Ça

m'oblige à peindre. Sinon, je suis assez lent. Après, ça dépend des thèmes et des peintures. J'aime retoucher les tableaux. Je les mets sous les yeux, chez moi, en permanence. Pas au placard. Et je vois ce qui cloche. Mais il

20 C'est le nombre de toiles peintes par Marcel. C'est aussi le nombre d'années passées depuis qu'il a repris le pinceau.

UN CHIFFRE

faut savoir s'arrêter. Il faut faire ce qu'on a envie de faire.

Utilisez-vous un brouillon avant de vous lancer dans un tableau ? Personnellement, je dessine sur une feuille de papier dessin, au moins au format de ma toile. Ça permet de crayonner et de gommer. Une fois que le brouillon me plaît, je le calcque et je peins. Je ne suis pas créatif. Je vais plutôt partir d'un modèle et m'en écarter. Je peux ne changer que les couleurs. Mais, je pars toujours avec quelque chose qui existe. Je pioche dans des magazines, par exemple.

Mises à part les natures mortes, dans quels thèmes vous retrouvez-vous ? J'ai beaucoup de fleurs dans mes toiles mais je peins aussi des personnes. La plage et le ciel m'inspirent beaucoup.

Propos recueillis par
Rémi FOULON

85 élèves autour du ballon ovale



Les plus jeunes ont pu se prendre pour des pros.

■ Mercredi 30 mai, l'union sportive de l'enseignement de premier degré (USEP), représentée par Dominique Lebrun (directeur de l'école de Mametz) et Stéphanie Dupont (professeur des écoles à Blessy), a organisé la traditionnelle rencontre sportive autour du rugby au terrain de Mametz. Cette manifestation a vu le jour en 2004 avec une quarantaine de jeunes, et aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 85 élèves qui ont participé aux trois ateliers tournants : des matchs, un relais horloge et un jeu du béret façon rugby et pour finir les jeux des « lions et gazelles » et de « l'épervier » toujours façon rugby. Ces enfants viennent des écoles de Mametz, Blessy, Enquin-les-Mines, Jules-Ferry d'Aire-sur-la-Lys, Racquinghem, Jules-Ferry d'Arques, Basse-Meldyck d'Arques et Louis-Pasteur d'Isbergues. Les organisateurs tiennent à remercier la municipalité de Mametz, tous les adultes présents ainsi que l'association des parents d'élèves de l'école de Mametz.



Attention au plaquage !



Le ballon ovale n'a plus de secret pour eux.

Mametz

ENTENTE MAMETZ-REBECQUES

Remettre l'ouvrage sur le métier

L'Entente Mametz-Rebecques présidée par Joël Lecigne demeure un club sérieux et dynamique au fil des ans. Cette année, il compte plus de 120 licenciés ! L'équipe-fanion entraînée par le duo Martial et Gérald Martin s'est à nouveau bien comportée lors de l'exercice passé en championnat de 2^e division mais n'a pu prendre que la 4^e place finale. Les joueurs sont décidés à remettre l'ouvrage sur le métier cette saison pour enfin voir leurs efforts se concrétiser par une accession au niveau supérieur.

Durant l'intersaison, il n'y a eu qu'un seul départ, par contre les responsables ont enregistré avec satisfaction l'arrivée de trois mutés et de plusieurs non-mutés. L'objectif est clair, la montée doit être au bout. L'équipe 1 a participé à deux tournois, le premier à Bomy (2^e), le second à Wardrecques (4^e) et livré un match amical contre Saint-Quentin-les-Aire / Blessy (2-3). Avant la reprise officielle le 9 septembre à Herbelles, les Mametziens se mesureront encore à Wallon-Cappel.

Rappelons qu'ils avaient été sortis de la coupe de France, au premier tour, par Tournehem (3-5 après prolongations), en mai dernier. Les équipes 2 et 3 respectivement classées 6^e et 7^e de la 3^e division repartiront aux mêmes niveaux.

Le bureau de l'Entente se compose ainsi : - président : Joël Lecigne - vice-présidents : Martial Martin et Francis Delpouve - se-

Un départ : Gaëtan Martin (raisons estudiantines)

Les arrivées : Max Bée (Hazebrouck), Jérémy Flour (Fléchin), Vincent Fronier (Thérouanne) et des non-mutés.



Les joueurs de l'Entente.



Autour des nouveaux venus.

crétaire : David Lecigne - secrétaire-adjoint : Guillaume Henne-

ron - trésorier : Florian Martin - trésorier-adjoint : Franck Huguet.



Martial Martin, l'un des co-entraîneurs.



Communauté de Communes de la Morinie
Rue de Clarques - BP 11 - 62129 Théroouanne
☎ : 03 21 95 52 87 Fax : 03 21 95 52 42
✉ : cte-com-morinie@wanadoo.fr
Site : www.ccmorinie.fr

Le Président, les Élus et l'ensemble du Personnel vous souhaitent une



Bonne Année 2013



PERMANENCES ET SERVICES



Le Cyber Centre

Vous désirez naviguer sur Internet, faire des recherches d'emploi (Gratuites), taper du texte, vous former au Timpass (bases de l'informatique - Gratuit), vous initier à la création d'un « livre photo », créer un diaporama...

Tarifs : 1.50€/h pour les habitants de la Communauté de Communes de la Morinie (CCM) ou 2.30€/h pour les habitants extérieurs.

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous : mardi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h.

Seulement sur rendez-vous : les mardis, jeudis, vendredis de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h à 12h.

Contact : Mélanie HANQUEZ

☎ : 03 21 12 44 14 - ✉ : ccm.melanie@yahoo.fr



DÉFI Mobilité met à disposition des véhicules 2 roues et 4 roues à des coûts nettement inférieurs au secteur marchand. Pour les demandeurs d'emploi, les personnes en difficulté de mobilité, bénéficiant d'une action professionnelle, d'une mise à l'emploi dans une structure d'insertion par l'activité économique ou dans une entreprise, ou en parcours de recherche d'emploi.

Les personnes peuvent accéder au service sous forme d'une prescription de la Mission Locale, du PLIE ou de Pôle Emploi qui établissent une fiche de liaison, ou elles viennent directement à l'Association.

DÉFI Mobilité renseigne également le public sur les possibilités d'utilisation des services de transport public grâce au Site : www.bougeco.com

Permanence sur rendez-vous - ☎ : 03 21 12 32 81

✉ : defi.mobilite@orange.fr



Déplacez-vous en un clic !

Trains, CASOBUS, CASOTAD, transports scolaires, cars des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, covoiturage..., **bougeco.com** est un outil indispensable pour vous déplacer et découvrir le Pays de Saint-Omer.

Site : www.bougeco.com



Espace Info Énergie

Vous construisez ou rénovez un logement ? Vous avez besoin de renseignement sur l'isolation, le chauffage, l'eau sanitaire... ? Vous voulez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

L'Espace Info Énergie du Pays de Saint-Omer est un service gratuit et indépendant.

Votre conseiller Sylvain VERRIELLE vous recevra les 4^{ème} et 5^{ème} mercredis du mois, sur rendez-vous

☎ : 03 21 95 44 19 - 06 75 38 89 88

Site : www.enerlya.fr ✉ : espace-info-energie@enerlya.fr



Espace Info Formation

Accompagnement dans vos recherches, besoin d'information, de conseil et d'accompagnement dans vos démarches de recherche de formation, vous êtes :

- **saliés** en recherche d'information et de conseil sur vos droits à la formation, la VAE...,
- **employeurs** en recherche d'information sur les dispositifs de formation existants et sur les structures susceptibles d'apporter conseil et accompagnement, la VAE...,
- **professionnels** acteurs du territoire et en recherche d'être mieux informés sur les mesures et dispositifs existants en vue de renforcer votre qualité de service.

Venez nous rencontrer dans votre CCM, le 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous

☎ : 03 21 11 69 10 - Fax : 03 21 98 02 15

✉ : mmoreira-eif@orange.fr



Implanté dans l'Audomarois, IRIS

(Incubateur Régional pour l'Initiative Scop), est un outil de dynamisation à la création d'entreprises sous forme participative. Il apporte un soutien technique et financier à tous porteurs de projet coopératif désireux de s'implanter sur son territoire. L'incubateur développe des actions de partenariat et de promotion de cette autre façon d'entreprendre auprès des acteurs du territoire.

Projet de création, de reprise d'entreprise, rendez-vous au

☎ : 03 21 95 11 48 - ✉ : iris.scop@gmail.com

Si vous désirez être informés des animations et activités de votre intercommunalité, envoyez un e-mail avec pour objet : inscription à la liste de contacts à ccm.melanie@yahoo.fr

Mission Locale
DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-OMER

La Mission Locale

Au service des jeunes et du développement local, elle offre à tout jeune de 16 à 25 ans un accueil et une information de proximité, un accompagnement individualisé dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle et sociale, un appui dans sa recherche d'emploi et dans ses démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté..., une aide à la résolution des problèmes administratifs et financiers.

Panel d'intervention : *Emploi – Formation et Alternance – Logement – Santé – Développement Local – Mobilité – Sports*

Contact : Béatrice ANDRÉ, sur rendez-vous,
le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
☎ 03 21 38 96 10



Point Information Jeunesse

Le P.I.J situé 45 rue du Fort Gassion à Aire sur la Lys est un *lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour tous les jeunes de 12 à 30 ans et plus*. L'accueil y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Vous pouvez y trouver des informations sur les études, les métiers, l'emploi, la formation continue, la vie pratique et quotidienne, la santé, le logement, les loisirs, la culture, l'Europe et l'International.

L'animateur vous propose de nombreux ateliers et animations tels que CV, lettre de motivation, des informations sur le BAFA, les études, les métiers, des journées job d'été, d'hiver, des forums de l'emploi, des informations sur l'apprentissage, des animations sur les conduites addictives, des journées de prévention et de sensibilisation aux méfaits de l'alcool, du tabac, des drogues, des ateliers socio esthétique, ...

Le P.I.J vous accueille le dernier jeudi du mois, dans votre CCM de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous. Il vous propose également *des ateliers aides à la recherche d'emploi sur Internet* le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 10h30.

Pour plus d'info, n'hésitez pas à contacter Frédéric
☎ : 03 21 38 96 10 - facebook : Pij Airesurlalys



PLIE du pays de Saint Omer, un atout pour l'emploi !



Outil de lutte contre l'exclusion, le *Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Audomarois* est un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques afin de valoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles. *S'adressant aux jeunes et aux adultes, le but du PLIE est de permettre l'accès à l'emploi durable ou à l'obtention d'une qualification professionnelle.*

Des permanences ont lieu le vendredi sur rendez-vous.
Contact : Adélaïde CHAPELET
☎ : 03 21 93 93 00 - Site : www.plie-audomarois.fr



Point Accueil Associations

Il a pour objectif de répondre aux besoins des associations du Pays de Saint Omer et leur propose un conseil individualisé et des formations collectives.

Quelques soient leurs besoins, ils peuvent bénéficier gratuitement d'un appui.

Renseignements, contactez Rémi MANIER

☎ : 09 63 53 03 30 - ✉ : assopaysaudo@orange.fr



Relais Assistantes Maternelles



Le RAM est un lieu d'échanges, d'infos, de médiation et d'animation pour les assistantes maternelles et les familles.

Contact : Mme HERRENG

☎ : 03 21 93 38 58 - 06 88 03 25 99

✉ : ram.aioresurlalys@orange.fr



Halte Garderie Itinérante



Service de proximité se déplaçant chaque jour avec son équipe de professionnels et un véhicule appelé « bébé bus » spécialement conçu pour l'accueil des jeunes enfants de 3 mois à 6 ans.

Contact : Mme Charley Céline

☎ : 06 87 96 80 82

✉ : bebebus@ville-aioresurlalys.fr



Les Restos du Cœur

L'antenne locale se situe dans les locaux de votre CCM. Elle est amenée à venir en aide aux plus démunis des 9 communes et participent à la collecte nationale début mars.



La campagne d'hiver est ouverte du 1^{er} décembre au 31 mars

La distribution dans le cadre de **l'Aide Alimentaire** a lieu **chaque semaine, le lundi après-midi**, les éventuels bénéficiaires doivent remplir un dossier d'inscription.

Dans le cadre de **l'Aide à la Personne**,

Maryvonne PIERRON vous propose des **ateliers CLE (Communication Lecture Écriture)** pour les personnes souhaitant se remettre à niveau en français ou en mathématiques. *Ces ateliers ne sont pas uniquement réservés aux bénéficiaires de l'Aide Alimentaire.*

Maryvonne PIERRON ☎ : 03 21 39 74 92

Les responsables d'antenne :

Christian BAUELLE 179 Grand Rue - 62129 MAMETZ

☎ : 03 21 95 52 26 - 06 62 50 73 38

✉ : marlene.baudelle@orange.fr

Michel LIÉBART 1705 rue de Cassel - 62129 ECQUES

☎ : 03 21 39 43 56 - 06 42 90 80 82

✉ : liebartm@wanadoo.fr



La Trésorerie d'Aire sur la Lys tient une permanence dans votre intercommunalité le jeudi de 9 h à 12 h



Etat civil

Ils sont nés en 2012...

Nathan DELATTRE

Le 5 avril à Blendecques
4 chemin de la fontaine

Ylan SOUDEK

Le 27 avril à Blendecques
11a grand'rue

Lilou BARROIS

Le 2 mai à Blendecques
13 chemin de Monbus

Camille DEWOLF

Le 22 juin à Béthune
14 rue de la chapelle

Léana HULO

Le 12 juillet à Blendecques
1 grand'rue

Gabin MILLE

Le 23 juillet à Hazebrouck
19 place du Nouveau Siècle

Lilou AURIOU

Le 23 juillet à Lille
5 place du Nouveau Siècle

Claire PLATEEL

Le 1er août à Mametz
237 grand'rue

Emma DANEL

Le 27 août à Blendecques
8 chemin de Broncquart

Maël LOYWICK

Le 1er octobre à Blendecques
40 rue de Bruchine

Louane COCQ

Le 3 novembre à Blendecques
18 quatre grand'rue

Lexy CREPIN MAYEUR

Le 11 novembre à Béthune
112a grand'rue

Lucien LALOUX

Le 13 novembre à Blendecques
41 rue de la place

Nolan GOZET

Le 29 novembre à Blendecques
91 grand'rue



N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2011 et s'arrêtent au 15 décembre 2012.

MALVINA GEOFFROY & YANNICK BIER
Le 23 juin



**HÉLÈNE PRINGARBE
& OLIVIER BARGUET**
Le 16 juin

**EMILIE MAËS
& FRANCK DELPOUVE**
Le 17 mai



**PERRINE ABRAHAM
& JÉRÉMY PUYPE**
Le 21 juillet



**LAETITIA TRUWANT
& MANUEL DECLERCK**
Le 13 août



**JENNIFER TJOLLYN
& VINCENT CHAOUCHE**
Le 6 octobre

Ils se sont mariés en 2012 ...



**MARIE-ANGE BONNEL
& ANTHONY FLANDRIN**
Le 29 septembre



**MARIE DUCROCQ
& ALEXANDRE REANT**
Le 15 septembre

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2011 et s'arrêtent au 15 décembre 2012.

Ils nous ont quittés...

Marie-Thérèse DELMAIRE

Le 1er mars à Helfaut, 86 ans

Jean FRANÇOIS

Le 9 avril à Mametz, 75 ans

Marcel HANNOTEL

Le 1er mai à Helfaut, 81 ans

Hector PENNE

Le 31 mai à Helfaut, 79 ans

Maria ROELANDT épouse LAYANI

Le 7 août à Helfaut, 86 ans

Jean-Philippe LEVECQUE

Le 20 août à Helfaut, 50 ans

Jean DELOHEN

Le 23 août à Wardrecques, 84 ans

Jeannine DESGARDIN veuve ROSIQUE

Le 29 septembre à Calais, 83 ans

Rolande DUFOUR épouse BONNIERE

Le 6 octobre à Hazebrouck, 64 ans

Gilberte THELLIER veuve BIENVENU

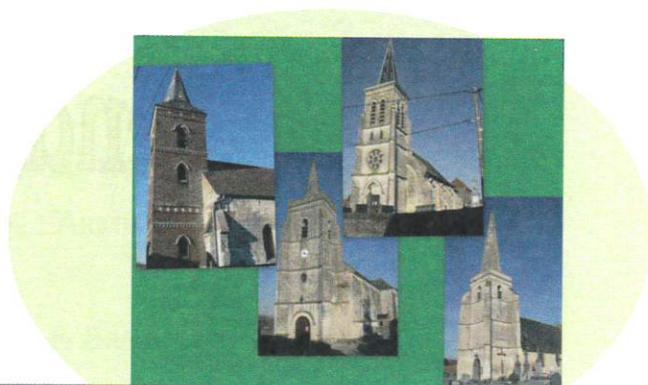
Le 19 octobre à Blendecques, 90 ans

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2011 et s'arrêtent au 15 décembre 2012.

Paroisse Sainte-Anne



Abbé Bruno Dubreucq
28 place des Béguines
62120 Aire-sur-la-Lys
03.21.39.04.52
06.09.75.81.83
bruno.dubreucq@orange.fr



Du 22 au 30 juin 2013, nous vivrons ensemble un temps-fort de fête et de célébration pour le 800^e anniversaire du pèlerinage à N.D.Panetière. Je compte sur vous pour y participer. Mais il y a aussi les événements de vos familles, la vitalité de notre communauté paroissiale, pour cela une équipe d'animation de la paroisse animée par Michel Laloux mais aussi nous : diacres et prêtres. Ensemble nous essayons de vous faire partager notre enthousiasme pour mettre nos vies sous le regard du Christ. Abbé Bruno

MESSE CHAQUE DIMANCHE À 9H45
VOIR FEUILLES DISTRIBUÉES AU FOND
DE L'ÉGLISE CHAQUE DIMANCHE.
VOIR AUSSI SITE PAROISSIAL
<http://paroisse-aire.fr>



N'hésitez pas à demander à l'abbé Jules Eugène Randriamamory une visite, notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade.
☎ 06.34.57.76.16



Les BAPTÊMES

Pour les bébés sont célébrés les 2^e et 4^e dimanches du mois à Aire-sur-la-Lys. Préparation le 1^{er} jeudi du mois à 20h30 au presbytère d'Aire-sur-la-Lys.
Pour les enfants de 3-7 ans une autre proposition de cheminement sera proposée. Toute personne quelque soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement : le Catéchuménat l'accompagnera.

Pour les MARIAGES, Vous contactez directement le secrétariat paroissial au 28 Place des Béguines à Aire-sur-la-Lys

Les FUNERAILLES

Une équipe de chrétiens formée pour vous accompagner dans le deuil, prépare avec vous la célébration.

Vous contactez :

Le secrétariat paroissial

☎ 03.21.39.04.52

ainsi que M Jean-Pierre QUETU
ou Mme Bernadette GEHENIAUX
et Mme Marie-Paule YVAIN



Le KT

A partir de 7 ans, mais aussi à tout âge, que l'on soit baptisé ou non, valide ou handicapé
Pour découvrir qui est Jésus
N'hésitez pas à contacter :

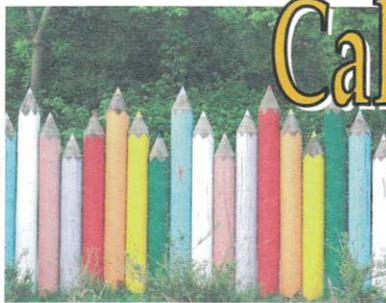
Mme Brigitte REANT
6 rue de la Chapelle à Marthes
☎ 03.21.95.63.59

EQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE

M. Michel Laloux Crecques 03.21.39.12.68 ;
Mmes Bernadette Géheniaux & Francine Jubaru de Rebecques ;
Mme Jacqueline Réant de Marthes ;
Mmes Claudine Becquart et Marie-Pierre Faucon de Mametz

ACCUEIL-ÉCOUTE...

A la Maison Paroissiale
28 Place des Béguines- 03.21.39.04.52
Mardi & Mercredi : 9h-12h30 & 14h-17h
Jeudi & Vendredi : 9h-12h & 14h-17h.



Calendrier des Fêtes

2013

JANVIER

- Samedi 5** *Salle du Millénium* **VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures
- Vendredi 11** *Maison des Associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
- Vendredi 25** *Maison des Associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Mametz

FEVRIER

- Samedi 2** *Salle du Millénium* **THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz
- Samedi 16** *Salle du Millénium* **SOIRÉE COSTUMÉE** de l'Association des Parents d'Elèves
- Samedi 23** *Salle du Millénium* **SOIRÉE FAMILIALE** de la Truite Mametzienne

MARS

- Mardi 5** *Salle du Millénium* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge à 15 heures
- Samedi 9** *Salle du Millénium* **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
- Mardi 19** **COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES** au Monument aux Morts de Mametz à 18 heures
- Samedi 23** *Salle du Millénium* **REPAS** des Carabiniers de Mametz
- Dimanche 31** **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** à la Sauvagine

AVRIL

- Sam. 6, Dim. 7** **FÊTE DE LA MOTO** des Copains d'Abord
- Samedi 13** *Salle du Millénium* **REPAS** de Mametz Gym Form'
- Dimanche 21** **GEAI DE MAMETZ**
- TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz
- MOULES FRITES** chez « les Frangines »
- Mardi 30** *Salle de Rebecques* **COUSCOUS** de l'E. S. Mametz-Rebecques

MAI

- Samedi 4** *Salle du Millénium* **REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL**
- Mercredi 8** **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES**
- Jeudi 9** **GEAI DE MARTHES**
- RANDONNÉE PÉDESTRE & BREVET CYCLO**
- TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE** des Carabiniers de Marthes
- Samedi 11** **BANQUET** du Club du 3ème Âge
- Dimanche 19** **GEAI DE CRECQUES**
- TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Crecques
- Vendredi 24** **JOURNÉE DE PÊCHE** de l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Mametz

JUIN

- Dimanche 9** **BROCANTE**
- Dimanche 16** *Stade A. Delannoy* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'E. S. Mametz-Rebecques
- FÊTE DU BÉNÉVOLAT** à l'étang de Glomenghem
- Vendredi 28** *Mairie* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de Mametz Gym Form'
- Samedi 29** *Salle du Millénium* **FÊTE DE L'ÉCOLE & KERMESE**
- Dimanche 30** *Stade A. Delannoy* **TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL**

JUILLET

- Samedi 13** *Salle du Millénium* **BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES**
- Dimanche 14** *Salle du Millénium* **FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS**
- Dimanche 21** *Stand Foulon* **BALL-TRAP** par la Société de chasse de Mametz

AOÛT

- Samedi 31** *Place du rietz* **BROCANTE** de l'Association des Parents d'Elèves

SEPTEMBRE

Dimanche 1

Rupro

Samedi 7

Salle du Millénium

Dimanche 8

Samedi 14

Salle paroissiale

Dimanche 15

Dimanche 22

Salle du Millénium

OCTOBRE

Samedi 5

Maison des associations

Dimanche 27

Salle du Millénium

NOVEMBRE

Samedi 9

Salle du Millénium

Lundi 11

Samedi 16

Salle du Millénium

Vendredi 22

Mairie

Samedi 23

Salle du Millénium

Vendredi 29

Salle paroissiale

Samedi 30

Mairie

Samedi 30

Salle du Millénium

DECEMBRE

Dimanche 1er

Jeu 5

Mametz

V. 6, S. 7, D. 8

Salle du Millénium

Mardi 10

Salle du Millénium

Jeu 19

Salle du Millénium

Samedi 21

Salle paroissiale

Janvier 2014

Samedi 11

Salle du Millénium

DUCASSE DE MARTHES

APÉRITIF, VENTE DE PÂTISSERIES par la Paroisse Ste Anne

BALL COUNTRY au profit du C.C.A.S. de Mametz

DUCASSE DE MAMETZ

MOULES FRITES chez « les Frangines »

RANDO CARTO par l'E. S. Mametz-Rebecques

DUCASSE DE CRECQUES & JOURNÉES DU PATRIMOINE

EXPOSITION DE PEINTURES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'A.P.E. à 10 heures

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

REPAS du Moto Club « Les copains d'abord »

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

« OUVRE TON COEUR » Concert au profit des enfants autistes

CALENDRIER DES FÊTES 2014

MOULES FRITES de l'E.S. Mametz/Rebecques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Truite Mametzienne

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

LOTO des Anciens Combattants

BANQUET de l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Mametz

DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts

MARCHÉ DE NOËL par « Un plus pour Mametz »

GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

NOËL DES JEUNES DU FOOT de l'E. S. Mametz-Rebecques

VŒUX MUNICIPAUX à partir de 19 heures

LES INFOS PRATIQUES AU QUOTIDIEN

- ➔ **LA MAIRIE** ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87 Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr
 Le site de la commune : www.mametz.org
 Horaires d'ouverture :
 - du lundi au vendredi de 10h. à 12h. et de 14h. à 18h,
 - le samedi de 9h. à 12h.

- ➔ **L'ÉCOLE DES TILLEULS**
- Directeur : Dominique **LEBRUN-VANDEWALLE** ☎ 03.21.38.47.70
 - Horaire de l'école : 8h45-12h/13h45-16h30
 - Garderie municipale : Tarif 0.50 € la demi-heure (Horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)
 - Cantine scolaire : 3,00 € pour les enfants (plats cuisinés par Yanni' Cuisine Wavrans-sur-l'Aa)
 - Inscription à l'école pour les petits à partir du mois de mai
 - Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants de Crecques & Marthes
- Horaires : 8h20 Marthes, 8h25 Crecques; 12h05 Marthes, 12h10 Crecques;
 13h30 Marthes, 13h25 Crecques; 16h35 Marthes, 16h40 Crecques;

- ➔ **LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS & DU TRI SÉLECTIF**
- Les déchets ménagers : le lundi
 - Le tri sélectif : poubelle jaune : papier, carton, plastique, boîte métal
 poubelle verte : verre : le mercredi.

Un calendrier fourni par la Communauté de Communes et disponible en mairie, précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine ainsi que les déchets recyclables acceptés.

- ➔ **LA DÉCHETTERIE D'AIRE-SUR-LA-LYS** ☎ 03.21.98.78.55
- Horaire d'été : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45 et 13h30/18h45
 - Horaire d'hiver : lundi 14h30/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14h/17h30
- Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile**

- ➔ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** ☎ 03.21.38.59.16
- Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 10h30/12h et 14h30/15h30,
 le samedi 9h/11h30

- ➔ **LE GESTIONNAIRE EAU & ASSAINISSEMENT : NOREADE SIDEN SIAN CENTRE DE CASSEL**
- Pour tout problème rencontré au niveau du réseau d'eau potable ou de celui de l'assainissement, contacter 24h sur 24 NOREADE. Du lundi au vendredi 8h/12h et 13h30/17h au ☎ 03.28.42.43.33
- En dehors de ces heures : ☎ 06.87.69.41.74

NUMEROS DE TÉLÉPHONE UTILES

CENTRE DES IMPÔTS DE ST-OMER
 ☎ 03.21.98.76.76

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
 ☎ 03.21.98.52.66 (SAINT-OMER)

CROIX ROUGE
 ☎ 03.21.93.35.60

appel passé d'un téléphone fixe ☎ 15
 SAMU appel passé d'un téléphone portable ☎ 112

PERCEPTION D'AIRE-SUR-LA-LYS
 ☎ 03.21.39.05.62

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
 ☎ 03.21.98.43.03 (SAINT-OMER)

RESTOS DU COEUR
 ☎ 03.21.95.52.87

LES POMPIERS ☎ 18

MISSION LOCALE (ANTENNE D'AIRE/LYS)
 ☎ 03.21.38.96.10

CYBER CENTRE THÉROUANNE
 ☎ 03.21.12.44.14

ASSOCIATION SOINS ET SERVICES À DOMICILE ASSAD ☎ 03.21.95.42.52

SECOURS CATHOLIQUE
 ☎ 03.21.12.89.77 (AIRE-SUR-LA-LYS)

POLE EMPLOI
 ☎ 3949

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE ☎ 03.21.95.52.87

A.P.A.R.D.E. (AIRE-SUR-LA-LYS)
 ☎ 03.21.11.17.15

LA GENDARMERIE D'AIRE/LYS
 ☎ 03.21.39.00.17